

INSTITUT
DE LA STATISTIQUE
DU QUÉBEC

www.stat.gouv.qc.ca

RÉGIONS

Bulletin statistique régional

Édition 2013

Côte-Nord



Déjà
100
ans
de patrimoine
statistique

Québec 

Équipe de rédaction :

Marianne Bernier	Raymond Beullac	Danielle Bilodeau
Anne Binette Charbonneau		Sophie Brehain
Pierre Cambon	Stéphane Crespo	Marc-André Demers
Claude Fortier	Jean-François Fortin	Chantal Girard
Hugo Johnston-Laberge		Stéphane Ladouceur
Guillaume Marchand	Martine St-Amour	

Avec l'assistance technique de :

Mélanie Jean	Virginie Lachance	Danielle Laplante
Danny Sanfaçon	Gabrielle Tardif	

Révision linguistique :

Esther Frère

Sous la coordination de :

Pierre Cambon Stéphane Ladouceur

Sous la direction de :

Yrène Gagné

Nos coordonnées :

Institut de la statistique du Québec
200, chemin Ste-Foy, 3^e étage
Québec (Québec), G1R 5T4

Téléphone : 418 691-2411
Sans frais : 1-800-463-4090
Télécopieur : 418 643-4129
Courriel : regions@stat.gouv.qc.ca

Visitez notre site Web :

www.stat.gouv.qc.ca

Crédits de la page frontispice :

© iStockphoto.com / Pierrette Guertin / Melissa King / Holly Kuchera
photographies

Signes conventionnels

..	Donnée non disponible	g	Gramme
...	N'ayant pas lieu de figurer	kg	Kilogramme
—	Néant ou zéro	t	Tonne métrique
—	Données infime	hl	Hectolitre
p	Donnée provisoire	n	Nombre
r	Donnée révisée	\$	En dollars
e	Donnée estimée	k	En milliers
F	Donnée peu fiable	M	En millions
x	Donnée confidentielle	G	En milliards

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives Canada
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
3^e trimestre 2013
ISSN 1715-6971 (en ligne)

© Gouvernement du Québec, Institut de la statistique du Québec

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation personnelle est interdite sans l'autorisation du gouvernement du Québec.
www.stat.gouv.qc.ca/droits_auteur.htm

Juillet 2013

Table des matières

Territoire et environnement	2
Climat	2
Aires protégées	3
Démographie	4
Conditions de vie et bien-être	9
Marché du travail	12
Indicateurs du marché	12
Nombre et taux de travailleurs	13
Comptes économiques	14
Produit intérieur brut	14
Revenu disponible des ménages	16
Investissements et permis de bâtir	20
Investissements	20
Permis de bâtir	21
Mines	22
Science et technologie	25
Santé	28
Éducation	30
Culture et communications	31
Concepts et définitions	33
Tableaux comparatifs	38

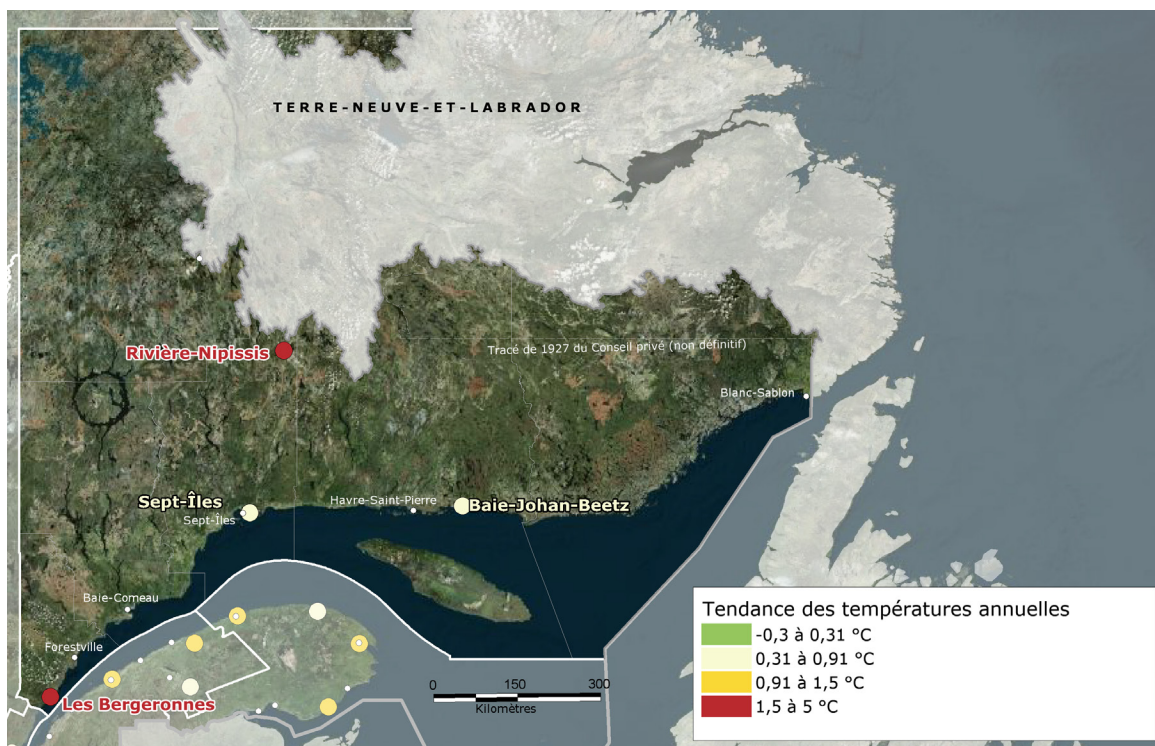
1. Territoire et environnement

par Sophie Brehain, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

La région de la Côte-Nord couvre une superficie en terre ferme de 236 699 km². Elle est composée de six municipalités régionales de comté (MRC) géographiques¹ : La Haute-Côte-Nord, Manicouagan, Sept-Rivières, Caniapiscau, Le Golfe-du-Saint-Laurent et Minganie, et regroupe 54 municipalités.

1.1 Climat

La climatologie d'une région se définit d'abord par sa température. Au Québec, plusieurs stations de mesure réparties principalement sous le 52^e parallèle, en milieu rural, recueillent depuis plus de 50 ans des données sur les températures quotidiennes minimales et maximales. La tendance des températures moyennes annuelles peut ainsi en être déduite. Les résultats pour l'ensemble de la province montrent que le réchauffement du climat est une réalité dans la partie méridionale du Québec. De 1961 à 2010, la température moyenne a augmenté de 1,3 °C. Cependant, les variations des températures ne se produisent pas uniformément sur l'ensemble du territoire. La hausse des températures moyennes est d'un peu plus de 1,5 °C dans l'ouest et le sud, alors qu'elle se situe entre 0,9 °C et 1,5 °C pour les stations localisées plus à l'est de la province. Dans la région de la Côte-Nord, les stations des municipalités de Baie-Johan-Beetz, Sept-Îles, Les Bergeronnes et Rivière-Nipississ affichent respectivement une variation de température de + 0,5 °C, + 0,9 °C, + 1,5 °C et + 1,9 °C pour la période observée.



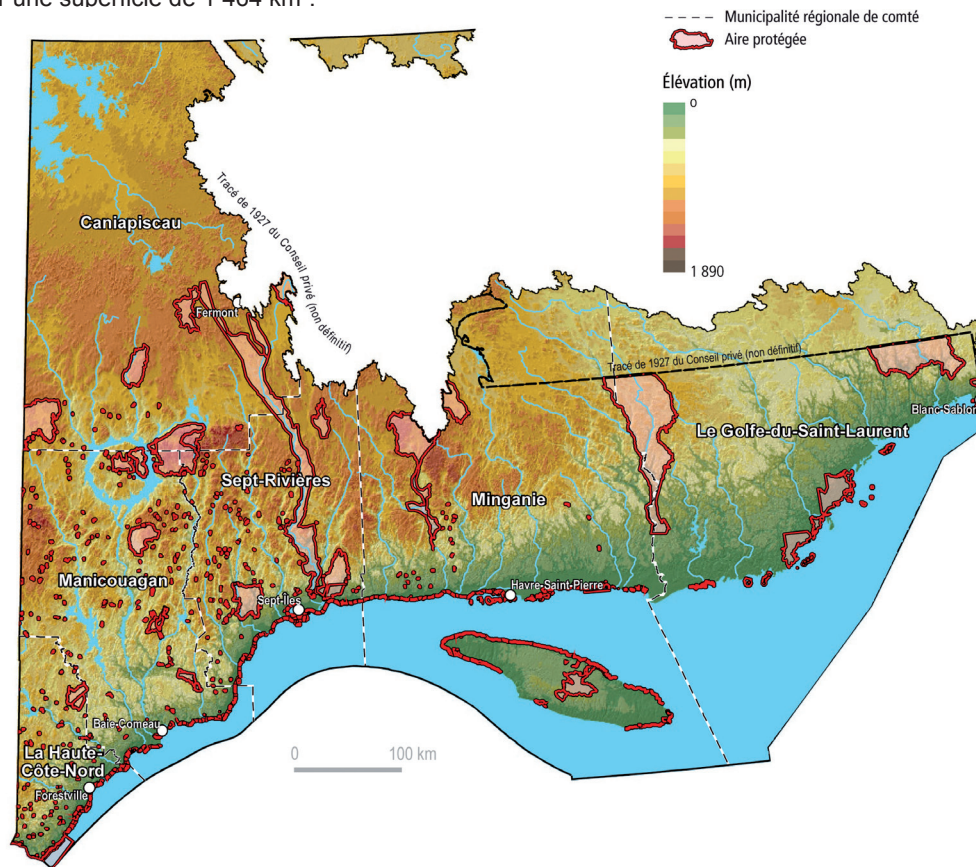
Source : Ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs; image fournie par la NASA, © 2013 Microsoft Corporation; limites administratives du ministère des Ressources naturelles.

1. La version géographique des MRC comprend les MRC au sens juridique et les territoires équivalents (TE) à une MRC, de même que les communautés amérindiennes et les villages nordiques situés dans le périmètre des MRC ou qui constituent des TE.

1.2 Aires protégées

Au 31 mars 2013, le réseau des aires protégées au Québec compte 3 987 milieux naturels qui répondent à la définition d'une aire protégée et répondent aux critères de protection développés par l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN). Les aires protégées couvrent 142 045 km², ce qui représente 8,52 % de la superficie de la province.

Sur le territoire de la région de la Côte-Nord se trouvent, en totalité ou en partie, 657 aires protégées. Elles couvrent 24 256 km², soit 6,9 % de la superficie de la région. La majorité de la superficie classée en aires protégées de la Côte-Nord est constituée de 20 réserves de biodiversité projetées², contribuant à la protection de près de 13 959 km². Les plus importantes en superficie sont la réserve de la vallée de la rivière Natashquan (4 089 km²), la réserve des basses collines du lac Guernesé (2 022 km²) et la réserve du massif des lacs Belmont et Magpie (1 575 km²). La région comprend la réserve aquatique projetée³ de la rivière Moisie (3 945 km²). Plusieurs habitats fauniques (260) sont également situés en tout ou en partie dans la région de la Côte-Nord, pour une superficie de 1 464 km².



Source : Ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs, *Registre des aires protégées au Québec*.

2. Aire constituée dans le but de favoriser le maintien de la biodiversité. Sont notamment visées les aires constituées pour préserver un monument naturel - une formation physique ou un groupe de telle formation - et celles constituées dans le but d'assurer la représentativité de la diversité biologique des différentes régions naturelles du Québec. Les réserves de biodiversité *projetées* sont créées dans le but de mettre en réserve un territoire en lui accordant un statut provisoire de protection. Un plan de conservation est établi et la mise en réserve initiale d'un tel territoire est généralement de quatre ans. Dans ces territoires, sont interdites notamment les activités d'exploitation minière, gazière, pétrolière, forestière, les forces hydrauliques et toute production commerciale ou industrielle d'énergie.
3. Aire, principalement composée d'eau douce, d'eau salée ou saumâtre, constituée aux fins de protéger un plan ou un cours d'eau, ou une portion de ceux-ci, y compris les milieux humides associés, en raison de la valeur exceptionnelle qu'il présente du point de vue scientifique de la biodiversité ou pour la conservation de la diversité de ses biocénoses ou de ses biotopes. Les réserves aquatiques projetées sont créées dans le but de mettre en réserve un territoire en lui accordant un statut provisoire de protection. Un plan de conservation est établi et la mise en réserve initiale d'un tel territoire est généralement de quatre ans. Dans ces territoires, sont interdites notamment les activités d'exploitation minière, gazière, pétrolière, forestière, les forces hydrauliques et toute production commerciale ou industrielle d'énergie.

2. Démographie

par Martine St-Amour, Direction des statistiques sociodémographiques

Le bilan démographique de la Côte-Nord s'est grandement amélioré au cours des dernières années. Si la population de la région s'est réduite entre 2006 et 2012, le rythme du déclin est beaucoup moins rapide qu'à la fin des années 1990 et qu'au début des années 2000. Cette évolution est principalement attribuable à des changements majeurs en matière de migration interrégionale. Depuis quelques années, les jeunes sont en effet moins portés à quitter la région, tandis que le nombre d'entrées en provenance des autres régions a augmenté dans la plupart des groupes d'âge. D'importants contrastes s'observent toutefois à l'intérieur de la région. Si les MRC de Caniapiscau et de Sept-Rivières voient leur population augmenter de façon non négligeable, La Haute-Côte-Nord et Le Golfe-du-Saint-Laurent connaissent la décroissance la plus rapide de toutes les MRC du Québec.

Évolution de la population

Selon les estimations provisoires, la Côte-Nord comptait 95 600 habitants au 1^{er} juillet 2012, soit 1,2 % de la population du Québec. Elle arrive au 15^e rang des régions administratives pour ce qui est de la taille de sa population, derrière l'Abitibi-Témiscamingue et devant la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.

Avec ses 36 100 habitants, la MRC de Sept-Rivières regroupe 38 % de la population de la région en 2012. Manicouagan suit de près avec 34 %. Cette part est de 12 % dans La Haute-Côte-Nord, de 7 % dans Minganie et de 5 % dans Le Golfe-du-Saint-Laurent. Caniapiscau est la MRC la moins peuplée, ses 4 300 habitants représentant un peu plus de 4 % des Nord-Côtiers.

Tableau 2.1

Population totale, taux d'accroissement annuel moyen et part de la population régionale, MRC de la Côte-Nord et ensemble du Québec, 1996-2012^p

	Population au 1 ^{er} juillet				Taux d'accroissement annuel moyen ¹			Part	
	1996	2001	2006	2012 ^p	1996-2001	2001-2006	2006-2012 ^p	1996	2012 ^p
	n				pour 1 000			%	
La Haute-Côte-Nord	13 615	13 133	12 352	11 515	- 7,2	- 12,3	- 11,7	13,0	12,0
Manicouagan	36 739	34 188	33 241	32 086	- 14,4	- 5,6	- 5,9	35,1	33,5
Sept-Rivières	36 964	35 378	35 018	36 119	- 8,8	- 2,0	5,2	35,3	37,8
Caniapiscau	4 488	4 243	3 991	4 274	- 11,2	- 12,2	11,4	4,3	4,5
Minganie	7 010	6 830	6 405	6 462	- 5,2	- 12,8	1,5	6,7	6,8
Le Golfe-du-Saint-Laurent	5 827	5 707	5 552	5 191	- 4,2	- 5,5	- 11,2	5,6	5,4
Côte-Nord	104 643	99 479	96 559	95 647	- 10,1	- 6,0	- 1,6	100,0	100,0
Ensemble du Québec	7 246 897	7 396 331	7 631 552	8 054 756	4,1	6,3	9,0	...	...

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1^{er} juillet 2012.

1. Le taux d'accroissement est calculé par rapport à la population moyenne de la période.

Source : Statistique Canada, Estimations démographiques (série de février 2013), adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Si la population de la Côte-Nord est en baisse depuis plusieurs années, le rythme du déclin s'est grandement atténué depuis la fin des années 1990. En effet, la région affiche un taux d'accroissement annuel moyen de - 1,6 pour mille entre 2006 et 2012, comparativement à - 6,0 pour mille au cours de la période 2001-2006 et à - 10,1 pour mille en 1996-2001. Si cette réduction des pertes est à souligner, les années de déclin ont néanmoins entraîné une légère baisse du poids démographique de la région dans l'ensemble du Québec; en 1996, ce poids était de 1,4 %¹.

1. La plupart des autres régions éloignées des grands centres ont également vu leur population se réduire entre 1996 et 2012. C'est le cas du Bas-Saint-Laurent, du Saguenay-Lac-Saint-Jean, de l'Abitibi-Témiscamingue et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. Le Nord-du-Québec est la seule région de ce groupe où la population est plus nombreuse en fin de période. Les données relatives à ces régions peuvent être consultées dans les [bulletins statistiques régionaux](#) qui leur sont consacrés.

Tandis que les six MRC de la région étaient en déclin à la fin des années 1990 et au début des années 2000, trois d'entre elles ont vu leur population croître entre 2006 et 2012. Caniapiscou a gagné près de 300 habitants au cours de cette période, ce qui équivaut à un taux d'accroissement annuel moyen de 11,4 pour mille. Dans Sept-Rivières, ce taux s'établit à 5,2 pour mille. Le passage du statut de MRC déficitaire à celui de MRC en croissance est plus précaire dans le cas de Minganie, qui affiche une croissance moyenne de l'ordre de 1,5 pour mille en 2006-2012, mais l'amélioration n'en est pas moins marquée par rapport aux deux périodes précédentes. Dans les trois autres MRC, le déclin s'est poursuivi entre 2006 et 2012. La Haute-Côte-Nord (– 11,7 pour mille) et Le Golfe-du-Saint-Laurent (– 11,2 pour mille) connaissent même la décroissance la plus rapide de toutes les MRC du Québec. Les pertes sont moins importantes, mais tout de même substantielles dans Manicouagan (– 5,9 pour mille).

Les estimations de population : prudence dans l'interprétation des données provisoires

Une certaine prudence est de mise dans l'analyse de l'évolution de la population des régions administratives et des MRC entre 2006 et 2012. Les estimations de population de Statistique Canada actuellement disponibles pour cette période ont comme point de départ les comptes du Recensement de 2006 (rajustés pour le sous-dénombrement net), auxquels est ajoutée une estimation du bilan des différents événements démographiques enregistrés par la suite (naissances, décès et mouvements migratoires). Les estimations de population seront révisées en 2014 pour s'arrimer aux comptes du Recensement de 2011. Il est possible que certains résultats changent à la suite de ces révisions.

Structure par âge

La Côte-Nord est l'une des régions où le poids démographique des jeunes de moins de 20 ans est le plus élevé. En 2012, leur part y est de 22,9 %, tandis qu'elle est inférieure à 19 % dans certaines régions, dont la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et la Mauricie. Elle est de 21,4 % dans l'ensemble du Québec. Les personnes âgées de 65 ans et plus (14,9 %) sont au contraire un peu moins nombreuses, toutes proportions gardées, qu'à l'échelle du Québec (16,2 %). Le poids des 20-64 ans, que l'on peut considérer comme les personnes d'âge actif, est quant à lui comparable à la moyenne québécoise, soit d'environ 62 %. Par contre, au sein de ce groupe, la région compte davantage de 45-64 ans et moins de 20-44 ans que ce qu'on observe au Québec. Ainsi, malgré une plus forte part de jeunes et une plus faible part d'ainés, l'âge médian de la Côte-Nord (42,5 ans) est légèrement supérieur à celui de l'ensemble du Québec (41,5 ans).

Tableau 2.2

Population par grand groupe d'âge et âge médian, MRC de la Côte-Nord et ensemble du Québec, 2012^p

	Groupe d'âge								Âge médian
	Total	0-19	20-64	65 et plus	Total	0-19	20-64	65 et plus	
	n	n	n	n	%	%	%	%	
La Haute-Côte-Nord	11 515	2 233	7 065	2 217	100,0	19,4	61,4	19,3	47,8
Manicouagan	32 086	6 727	20 291	5 068	100,0	21,0	63,2	15,8	44,7
Sept-Rivières	36 119	8 782	22 168	5 169	100,0	24,3	61,4	14,3	40,4
Caniapiscou	4 274	1 334	2 788	152	100,0	31,2	65,2	3,6	31,6
Minganie	6 462	1 522	4 053	887	100,0	23,6	62,7	13,7	43,3
Le Golfe-du-Saint-Laurent	5 191	1 311	3 129	751	100,0	25,3	60,3	14,5	41,1
Côte-Nord	95 647	21 909	59 494	14 244	100,0	22,9	62,2	14,9	42,5
Ensemble du Québec	8 054 756	1 727 552	5 025 818	1 301 386	100,0	21,4	62,4	16,2	41,5

Note : Population au 1^{er} juillet.

Source : Statistique Canada, Estimations démographiques (série de février 2013), adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Caniapiscau se démarque des autres MRC de la région, et même de l'ensemble du Québec, avec une population beaucoup plus jeune : l'âge médian y est de 31,6 ans en 2012. Elle se distingue à la fois par la plus forte part d'individus d'âge actif (65,2 %) et par une proportion de personnes âgées (3,6 %) parmi les plus faibles de toutes les MRC du Québec. L'importance des jeunes est aussi à souligner (31,2 %). À l'opposé, l'âge médian atteint jusqu'à 47,8 ans dans la MRC de La Haute-Côte-Nord, qui affiche la plus importante proportion d'aînés (19,3 %) et la plus faible proportion de jeunes (19,4 %) de la région. En position intermédiaire, l'âge médian est d'environ 41 ans dans les MRC de Sept-Rivières et du Golfe-du-Saint-Laurent, tandis qu'il est de 43,3 ans dans la MRC de Minganie et de 44,7 ans dans Manicouagan.

Naissances, décès et accroissement naturel

Selon les données provisoires, environ 1 000 bébés sont nés sur la Côte-Nord en 2012. On en comptait un peu plus, autour de 1 100, de 2007 à 2011. La hausse des naissances qu'a connue le Québec au milieu des années 2000 a été beaucoup moins marquée sur la Côte-Nord que dans la plupart des autres régions.

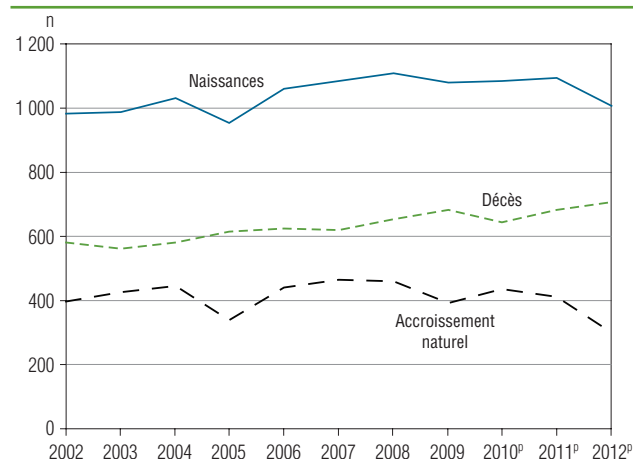
Le nombre de naissances dépend de deux facteurs, soit du nombre de femmes en âge d'avoir des enfants (15-49 ans) et de l'intensité de la fécondité. Au cours des 10 dernières années, le nombre de femmes d'âge fécond s'est réduit de façon importante dans la région. Si le nombre de naissances est demeuré assez stable, c'est que la fécondité s'est relevée comme partout ailleurs au Québec. De fait, l'indice synthétique de fécondité, qui mesure l'intensité de la fécondité d'une année donnée, est passé de 1,58 enfant par femme en 2002 à 1,89 en 2012 (donnée provisoire). Cet indice surpasse celui de l'ensemble du Québec, qui est de 1,68 enfant par femme en 2012.

En ce qui concerne les décès, leur nombre tend généralement à augmenter en raison du contexte de vieillissement de la population commun à toutes les régions du Québec. En 2012, environ 700 décès ont ainsi été enregistrés sur la Côte-Nord, comparativement à moins de 600 en 2002. En soustrayant les décès des naissances, on obtient un solde correspondant à l'accroissement naturel de la population. Celui-ci a généralement fluctué autour de 400 personnes de 2002 à 2011. Il est toutefois descendu à 300 personnes en 2012, conséquence de la baisse des naissances et de la hausse des décès qu'a connues la région au cours de cette dernière année.

En 2012, l'accroissement naturel est positif dans presque toutes les MRC de la région, la seule exception étant La Haute-Côte-Nord, où les décès sont un peu plus nombreux que les naissances (voir le tableau comparatif des MRC à la fin du bulletin). Par rapport à la taille de sa population, c'est dans Caniapiscau que l'accroissement naturel contribue le plus fortement à la croissance démographique.

Figure 2.1

Naissances, décès et accroissement naturel, Côte-Nord, 2002-2012^p



Note : Les données sur les naissances de 2010 sont finales.

Source : Institut de la statistique du Québec.

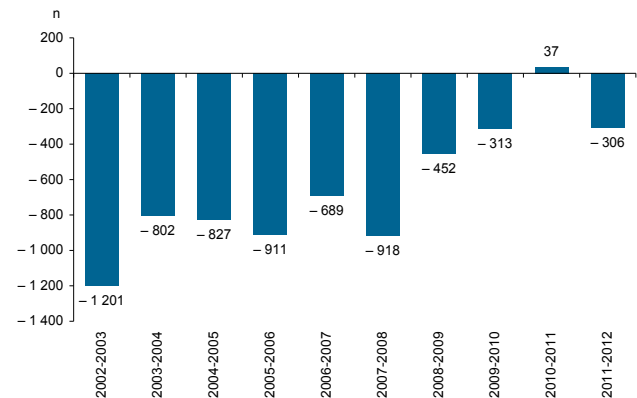
Migration interrégionale

Après avoir connu un léger gain dans ses échanges migratoires avec les autres régions du Québec en 2010-2011, la Côte-Nord repasse du côté des régions déficitaires en 2011-2012, avec des pertes nettes de – 306 personnes. Ce déficit apparaît toutefois relativement modeste si on le compare avec les fortes pertes que subissait la région en 2002-2003 (– 1 201 personnes), de même qu'avec les pertes enregistrées de 2003-2004 à 2007-2008, soit autour de – 800 personnes annuellement. Cette évolution s'explique principalement par une réduction du nombre d'individus qui quittent la région. On en comptait un peu plus de 3 400 en 2002-2003, comparativement à 2 900 au cours de la dernière année. La région a aussi bénéficié d'une hausse du nombre d'entrants au cours des toutes dernières années.

Le profil migratoire par groupe âge montre qu'en 2011-2012, la région enregistre des pertes chez les moins de 25 ans et chez les 55 ans et plus. Des gains sont faits chez les 25-49 ans, mais ils ne suffisent pas à compenser les déficits chez les plus jeunes et les plus âgés. En 2010-2011, la région avait fait des gains plus importants chez les 25-49 ans et montrait des soldes positifs chez les moins de 15 ans.

Figure 2.2

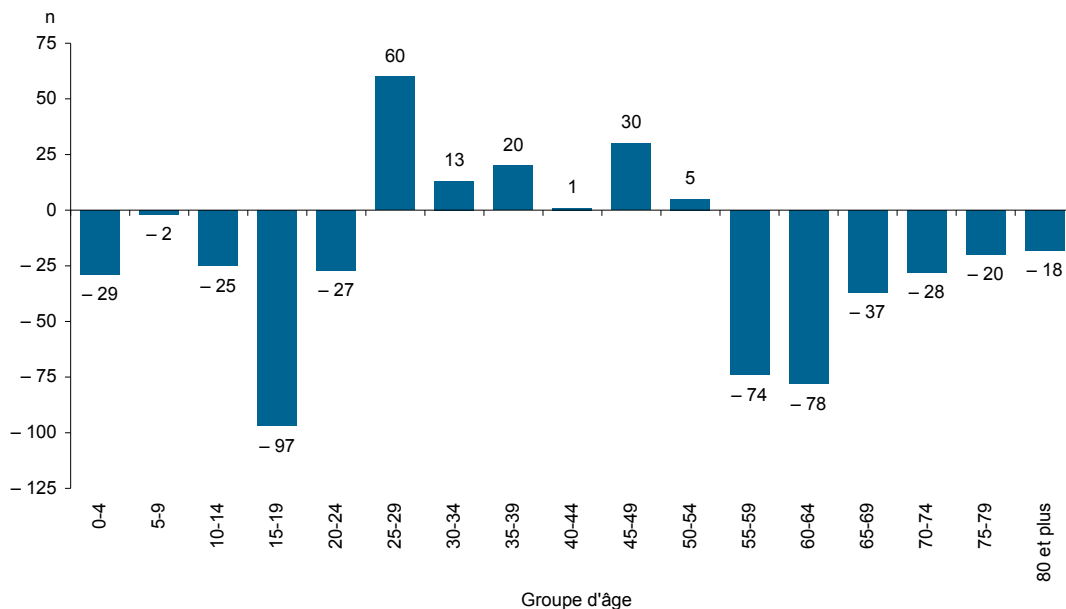
Solde migratoire interrégional, Côte-Nord, 2002-2003 à 2011-2012



Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation du Fichier d'inscription des personnes assurées (FIPA) de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ).

Figure 2.3

Solde migratoire interrégional selon le groupe d'âge, Côte-Nord, 2011-2012



Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation du Fichier d'inscription des personnes assurées (FIPA) de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ).

La Capitale-Nationale est la première région de destination des individus qui quittent la Côte-Nord, de même que la principale région d'origine de ceux qui s'y établissent. Les échanges entre les deux régions sont depuis longtemps défavorables à la Côte-Nord, qui a perdu 288 résidents au profit de la Capitale-Nationale en 2011-2012. Les pertes sont toutefois moindres depuis

quelques années, principalement en raison de la baisse du nombre de sortants vers la Capitale-Nationale, surtout chez les jeunes en âge d'entreprendre des études postsecondaires. En 2002-2003, le déficit était de près de 500 personnes.

Le Bas-Saint-Laurent et le Saguenay–Lac-Saint-Jean sont les deuxième et troisième régions de destination des personnes qui quittent la Côte-Nord. Le Bas-Saint-Laurent fournit également le plus grand nombre d'entrants après la Capitale-Nationale, Montréal occupant le 3^e rang à cet égard. En 2011-2012, la Côte-Nord subit des pertes dans ses échanges avec le Bas-Saint-Laurent (– 69) et le Saguenay–Lac-Saint-Jean (– 47), mais fait de légers gains par rapport à Montréal (+ 69). Les soldes avec les autres régions sont de faible ampleur.

Tableau 2.3

Entrants, sortants et solde migratoire interrégional avec chacune des régions administratives, Côte-Nord, 2011-2012

	Solde	Entrants			Sortants		
		Rang	n	%	Rang	n	%
Bas-Saint-Laurent	– 69	2	295	11,4	2	364	12,6
Saguenay–Lac-Saint-Jean	– 47	4	263	10,1	3	310	10,7
Capitale-Nationale	– 288	1	642	24,8	1	930	32,1
Mauricie	– 12	7	117	4,5	7	129	4,4
Estrie	– 12	8	107	4,1	8	119	4,1
Montréal	69	3	264	10,2	5	195	6,7
Outaouais	6	13	46	1,8	13	40	1,4
Abitibi-Témiscamingue	1	15	20	0,8	16	19	0,7
Côte-Nord	...	...	...	...	...	...	...
Nord-du-Québec	7	14	27	1,0	15	20	0,7
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	21	11	88	3,4	12	67	2,3
Chaudière-Appalaches	– 8	6	173	6,7	6	181	6,2
Laval	– 9	15	20	0,8	14	29	1,0
Lanaudière	38	9	106	4,1	11	68	2,3
Laurentides	6	10	102	3,9	10	96	3,3
Montréal	32	5	260	10,0	4	228	7,9
Centre-du-Québec	– 41	12	63	2,4	9	104	3,6
Total	– 306	...	2 593	100,0	...	2 899	100,0

Note : L'arrondissement des données peut amener un léger écart entre le total et la somme des parties.

Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation du Fichier d'inscription des personnes assurées (FIPA) de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ).

À l'échelle des MRC, la migration interne comprend les échanges avec l'ensemble des autres MRC, incluant celles faisant partie de la même région administrative. En 2011-2012, ces échanges ont entraîné des pertes dans presque toutes les MRC de la région, la seule exception étant la MRC de Minganie (voir le tableau comparatif des MRC à la fin du bulletin). Par rapport à la taille de sa population, la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent est celle qui connaît les pertes les plus importantes.

3. Conditions de vie et bien-être

par Stéphane Crespo, Direction des statistiques sociodémographiques

Mesure du faible revenu

En 2010, la proportion des familles en situation de faible revenu est moins élevée dans la région de la Côte-Nord (8,5 %) que dans l'ensemble du Québec (9,3 %). De 2006 à 2010, le taux de faible revenu après impôt des familles diminue dans la région (– 1,3 point de pourcentage), tandis qu'il diminue de 0,1 point dans l'ensemble du Québec. Mentionnons que c'est la présente région administrative qui, de toutes les régions, affiche la diminution la plus élevée (– 1,3 point). Par rapport à 2009 seulement, le taux est en diminution de 1,3 point, comparativement à une diminution de 0,5 point dans l'ensemble du Québec. C'est dans Le Golfe-du-Saint-Laurent que l'on trouve, en proportion, le plus de familles à faible revenu (18,9 %). À l'inverse, La Haute-Côte-Nord affiche le taux de faible revenu le moins élevé de la région (6,6 %). Au cours de la période 2006-2010, le taux de faible revenu des familles est en augmentation dans aucun territoire supralocal de la région. À l'inverse, ce taux est en diminution dans les territoires supralocaux suivants : Minganie (– 2,7 points), Le Golfe-du-Saint-Laurent (– 2,0 points), Caniapiscau (– 1,6 point), Sept-Rivières (– 1,2 point), Manicouagan (– 1,1 point), La Haute-Côte-Nord (– 0,6 point).

Tableau 3.1

Taux de faible revenu de l'ensemble des familles, MRC de la Côte-Nord et ensemble du Québec, 2006-2010

	2006	2007	2008	2009	2010	Écart 2010-2006
	%					point de pourcentage
La Haute-Côte-Nord	7,2	7,7	7,8	7,5	6,6	– 0,6
Manicouagan	8,8	9,5	9,5	8,7	7,7	– 1,1
Sept-Rivières	8,9	9,4	8,9	9,1	7,7	– 1,2
Caniapiscau	13,9	14,5	13,4	12,6	12,3	– 1,6
Minganie	11,7	10,9	12,1	11,7	9,0	– 2,7
Le Golfe-du-Saint-Laurent	20,9	20,6	19,5	19,3	18,9	– 2,0
Côte-Nord	9,7	10,1	10,0	9,7	8,5	– 1,3
Ensemble du Québec	9,3	9,9	9,7	9,8	9,3	– 0,1

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1^{er} août 2010.

Source : Statistique Canada, fichier sur les familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

À l'instar des autres régions, le taux varie beaucoup selon le type de famille dans la présente région. En 2010, ce taux est 8,7 fois plus élevé concernant les familles monoparentales (32,1 %) qu'en ce qui concerne les couples (3,7 %). Entre 2006 et 2010, le taux diminue de 2 points concernant les familles monoparentales, comparativement à une diminution de 0,8 point pour les couples. C'est Le Golfe-du-Saint-Laurent qui affiche le taux de faible revenu des familles monoparentales le plus élevé de la région en 2010 (45,5 %). Mentionnons que le taux le plus bas pour ce type de famille revient à La Haute-Côte-Nord (21,6 %).

Toujours en 2010, on dénombre dans la région 2 350 familles à faible revenu, dont 1 500 sont monoparentales. Aussi, le nombre d'enfants en situation de faible revenu passe de 3 700 en 2006 à 3 360 en 2010, soit une diminution de 9,2 %. Cette diminution est plus élevée que celle du nombre total d'enfants de la région (– 5,3 %).

Tableau 3.2

Taux de faible revenu selon le type de famille, Côte-Nord, 2006-2010

	2006	2007	2008	2009	2010	Écart 2010-2006
	%					point de pourcentage
Taux de faible revenu des familles	9,7	10,1	10,0	9,7	8,5	- 1,3
Famille comptant un couple	4,5	4,5	4,7	4,4	3,7	- 0,8
Sans enfants	3,8	3,8	4,1	3,5	3,0	- 0,7
Avec 1 enfant	4,2	3,8	4,0	4,2	3,4	- 0,8
Avec 2 enfants	3,7	4,0	4,3	4,2	3,6	- 0,2
Avec 3 enfants et plus	12,0	12,7	12,4	11,7	8,8	- 3,2
Famille monoparentale	34,1	36,3	35,4	35,7	32,1	- 2,0
Avec 1 enfant	29,5	30,5	29,2	29,8	27,0	- 2,5
Avec 2 enfants	37,2	40,2	38,7	39,8	33,6	- 3,6
Avec 3 enfants et plus	53,7	58,9	60,3	58,9	57,1	3,4

Source : Statistique Canada, fichier sur les familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Revenu médian des familles

De 2009 à 2010, le revenu médian avant impôt de l'ensemble des familles, exprimé en dollars constants, augmente de 3,9 % dans la région de la Côte-Nord. Cette augmentation est plus élevée que celle observée dans l'ensemble du Québec (+ 1,0 %). On constate que les territoires supralocaux suivants profitent d'une croissance réelle : Minganie (+ 6,3 %), Sept-Rivières (+ 5,9 %), Caniapiscau (+ 2,3 %), Manicouagan (+ 2,2 %), La Haute-Côte-Nord (+ 1,5 %). À l'inverse, on observe une décroissance dans le territoire supralocal suivant : Le Golfe-du-Saint-Laurent (- 1,4 %). Aussi, la région est en avance par rapport à l'ensemble du Québec puisque, selon les données de 2010, le revenu médian avant impôt de l'ensemble des familles s'établit à 73 660 \$, comparativement à 65 860 \$ au Québec. En 2010, le revenu médian avant impôt est supérieur à celui de l'ensemble du Québec dans les territoires supralocaux suivants : Manicouagan (75 570 \$), Sept-Rivières (79 350 \$), Caniapiscau (115 570 \$), Minganie (72 510 \$).

Tableau 3.3

Revenu médian avant impôt de l'ensemble des familles, MRC de la Côte-Nord et ensemble du Québec, 2009-2010

	2009	2010	Variation 2010/2009
	\$ constants de 2010		%
La Haute-Côte-Nord	59 222	60 130	1,5
Manicouagan	73 962	75 570	2,2
Sept-Rivières	74 934	79 350	5,9
Caniapiscau	112 998	115 570	2,3
Minganie	68 192	72 510	6,3
Le Golfe-du-Saint-Laurent	54 231	53 470	- 1,4
Côte-Nord	70 905	73 660	3,9
Ensemble du Québec	65 215	65 860	1,0

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1^{er} janvier 2010.

Source : Statistique Canada, fichier sur les familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

En 2010, les familles monoparentales ont un revenu médian après impôt (33 400 \$) moins élevé que celui des familles comptant un couple (69 970 \$). Enfin, de 2009 à 2010, le revenu médian des familles monoparentales s'est amélioré de 3,5 %. Quant aux familles comptant un couple, leur revenu s'est amélioré de 3,2 %.

Tableau 3.4

Revenu médian après impôt selon le type de famille, Côte-Nord, 2009-2010

	2009	2010	Variation 2010/2009
	\$ constants de 2010		%
Famille comptant un couple	67 817	69 970	3,2
Sans enfants	53 806	54 780	1,8
Avec 1 enfant	76 726	80 940	5,5
Avec 2 enfants	86 495	90 700	4,9
Avec 3 enfants et plus	82 881	88 540	6,8
Famille monoparentale	32 263	33 400	3,5
Avec 1 enfant	32 436	33 280	2,6
Avec 2 enfants	32 699	35 380	8,2
Avec 3 enfants et plus	30 067	31 090	3,4

Source : Statistique Canada, fichier sur les familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

4. Marché du travail

4.1 Indicateurs du marché du travail de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec

par Marc-André Demers, Direction des statistiques du travail et de la rémunération

L'emploi dans le regroupement « Côte-Nord et Nord-du-Québec » recule de 1,7 % en 2012. La part de cette région dans l'emploi total au Québec (1,3 %) est la deuxième la plus faible après la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (0,9 %). La contraction de l'emploi combinée à une relative stabilité de la population en âge de travailler contribue à faire régresser le taux d'emploi de 1,0 point de pourcentage. Le fléchissement de l'emploi affecte exclusivement les hommes (– 1 400), les personnes de 30 ans et plus (– 5 000), ainsi que les travailleurs du secteur des services (– 2 000).

Tableau 4.1.1

Caractéristiques du marché du travail, Côte-Nord et Nord-du-Québec, 2008-2012

	Unité	2008	2009	2010	2011	2012
Population active	k	56,1	53,9	57,9	56,5	55,4
Emploi	k	49,8	48,7	53,9	52,1	51,2
Selon le régime						
Emploi à temps plein	k	41,2	40,9	46,2	42,6	42,4
Emploi à temps partiel	k	8,6	7,7	7,7	9,5	8,8
Groupe d'âge						
15-29 ans	k	29,8	27,1	25,7	26,2	28,1
30 ans et plus	k	85,3	88,2	82,9	82,4	77,4
Sexe						
Hommes	k	26,8	25,6	29,2	29,0	27,6
Femmes	k	23,0	23,1	24,7	23,1	23,6
Secteur d'activités						
Secteur des biens	k	15,3	13,5	16,9	14,6	15,7
Secteur des services	k	34,5	35,2	37,0	37,5	35,5
Chômeurs	k	6,3	5,3	4,0	4,4	4,2
Taux d'activité	%	61,4	59,2	63,8	62,3	61,0
Taux de chômage	%	11,2	9,8	6,9	7,8	7,6
Taux d'emploi	%	54,5	53,5	59,4	57,4	56,4
Part de l'emploi à temps partiel	%	17,3	15,8	14,3	18,2	17,2

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

La stabilité de l'emploi à temps plein et le léger repli de l'emploi à temps partiel entraînent une baisse de 1,0 point de pourcentage de la part de ce dernier dans l'emploi total (17,2 %). Le nombre de chômeurs varie peu. Quant au taux de chômage, il diminue de 0,2 point en raison d'une réduction de l'emploi plus faible que celle de la population active (– 1,9 %). Avec un taux de 7,6 %, ce regroupement passe de la 10^e à la 7^e place parmi les régions du Québec. Le taux d'activité s'élève à 61 %, un recul de 1,3 point qui résulte du rétrécissement de la population active et de la stabilité relative de la population en âge de travailler. Le regroupement « Côte-Nord et Nord-du-Québec » occupe le 12^e rang parmi les régions du Québec au niveau du taux d'activité. Par rapport à 2008, le regroupement « Côte-Nord et Nord-du-Québec » a enregistré une croissance de 1 400 emplois et a vu son taux de chômage passer du 15^e et avant-dernier rang à la 7^e place en 2012.

4.2 Nombre et taux de travailleurs des MRC de la Côte-Nord

par Stéphane Ladouceur, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Selon les données provisoires, le nombre de travailleurs de 25-64 ans s'élève à 40 115 dans la Côte-Nord en 2011, en hausse de 0,1 % par rapport à l'année précédente. Il faut dire que la situation du marché du travail évolue de façon très contrastée à l'intérieur de la région. Des six MRC que compte la Côte-Nord, quatre ont vu leur nombre de travailleurs évoluer positivement en 2011. Les MRC de Minganie (+ 2,0 %) et Caniapiscau (+ 1,4 %) sont, toutefois, les seules à afficher une croissance supérieure à la moyenne québécoise (+ 1,3 %). À l'inverse, on note que deux MRC subissent une baisse du nombre de travailleurs, soit Manicouagan (– 1,2 %) et La Haute-Côte-Nord (– 1,0 %). De fait, il faut remonter jusqu'en 2004 pour voir cette dernière MRC afficher une augmentation du nombre de travailleurs.

Tableau 4.2.1

Nombre et taux de travailleurs de 25 à 64 ans, MRC de la Côte-Nord et ensemble du Québec, 2010-2011

	Nombre			Taux		
	2010 ^r	2011 ^p	Variation 2011/2010	2010 ^r	2011 ^p	Écart 2011-2010
	n		%	%		Point de %
La Haute-Côte-Nord	4 612	4 566	– 1,0	69,8	70,2	0,4
Manicouagan	13 650	13 492	– 1,2	74,1	74,5	0,4
Sept-Rivières	15 299	15 462	1,1	76,6	77,6	1,0
Caniapiscau	1 937	1 964	1,4	80,9	80,6	– 0,3
Minganie	2 714	2 768	2,0	74,9	75,8	0,9
Le Golfe-du-Saint-Laurent	1 852	1 863	0,6	63,9	65,6	1,7
Côte-Nord	40 064	40 115	0,1	74,3	75,0	0,7
Ensemble du Québec	3 241 032	3 283 171	1,3	72,8	73,3	0,5

Note : Selon le découpage territorial et la dénomination des MRC géographiques au 31 décembre 2012.

Sources : Institut de la statistique du Québec; Revenu Québec.

En ce qui a trait au taux de travailleurs, il croît dans toutes les MRC de la région, à l'exception de Caniapiscau, où il recule légèrement de 0,3 point de pourcentage en regard de 2010, en raison d'une croissance plus rapide de la population des 25-64 ans que du nombre de travailleurs appartenant à ce même groupe d'âge. La plus forte augmentation dans la Côte-Nord est enregistrée dans la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent, le taux de travailleurs grimpant de 1,7 point de pourcentage par rapport à 2010 pour atteindre 65,6 %. En dépit de cette croissance marquée, cette dernière MRC continue d'afficher le taux de travailleurs le plus bas de la région. Pour une dixième année consécutive, c'est la MRC de Caniapiscau (80,6 %) qui présente le taux le plus élevé de la région.

En 2011, le taux de travailleurs des hommes demeure supérieur à celui des femmes dans l'ensemble des MRC de la région. C'est dans La Haute-Côte-Nord où l'écart est le plus prononcé entre le taux de travailleurs des femmes et celui des hommes, soit une différence de 12,0 points de pourcentage en faveur de ces derniers. À l'opposé, l'écart le plus faible est noté dans la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent (5,0 points). Depuis 2007, les disparités entre les deux sexes au chapitre du taux de travailleurs tendent à s'estomper dans l'ensemble des territoires supralocaux de la région, à l'exception du Golfe-du-Saint-Laurent où l'écart se creuse légèrement.

5. Comptes économiques

5.1 Produit intérieur brut

par Danielle Bilodeau, Direction des statistiques économiques

En 2010, le produit intérieur brut aux prix de base en dollars courants (PIB) s'élève à 5,4 G\$ dans la région de la Côte-Nord. Il s'agit de 1,8 % du PIB du Québec, ce qui en fait la quinzième région en importance, après l'Abitibi-Témiscamingue et devant le Nord-du-Québec.

L'économie de la région croît de 13,7 % en 2010. Elle affiche un taux de croissance annuel moyen (TCAM) de 5,1 % entre 2006 et 2010. Au Québec, l'économie croît de 4,6 % en 2010 et son TCAM se chiffre à 3,3 % au cours des quatre dernières années. La région de la Côte-Nord se classe au premier rang des 17 régions administratives en ce qui concerne l'évolution économique en 2010.

Produit intérieur brut par industrie

Les excellents résultats de l'économie régionale de la Côte-Nord en 2010 proviennent surtout du secteur des industries productrices de biens qui augmente de 18,5 %, mais celui des services (+ 5,7 %) le soutient vigoureusement et contribue également à l'essor économique de la région. Avec un PIB de 1,9 G\$, le secteur des services occupe 35,16 % de l'économie régionale, soit une part de beaucoup inférieure à celle du Québec qui est de 71,7 %. La région est donc plus sensible aux fluctuations en raison de sa forte concentration dans les industries productrices de biens.

Avec une production de 3,5 G\$, les industries productrices de biens occupent une part importante de l'économie régionale, soit 64,8 %, à l'inverse du Québec dont la part se chiffre à 28,3 %. La hausse de la production de ces industries observée en 2010 vient gonfler leur TCAM qui demeure élevé, soit 5,1 %. La foresterie et l'exploitation forestière (+ 19,6 %) ainsi que la pêche, la chasse et le piégeage (+ 10,6 %), deux des bases économiques importantes de la région, connaissent une très bonne année. Une autre base économique de la région, l'industrie des activités de soutien à l'agriculture et à la foresterie, affiche une hausse de 11,3 % en 2010, ce qui porte son TCAM à 6,8 %. L'industrie de la fabrication (+ 28,5 %), autre base économique de la région, explose après trois années de suite en décroissance. Plus particulièrement, celle de produits métalliques fait un bond de 25,0 % et celle de produits en bois augmente de 15,1 %.

Contrairement au Québec, la part des industries productrices de biens prend de l'importance dans la région. En effet, de 62,4 % de l'économie en 2006, après avoir connu une diminution en 2009, cette part atteint 64,8 % en 2010. À l'inverse, au Québec, cette part diminue, avec toutefois un rebond en 2010. Elle s'établit ainsi à 30,6 % en 2006 et à 28,3 % en 2010. La région a donc évolué différemment en regard de la tendance générale au cours des dernières années.

Plusieurs industries du secteur des services sont à la hausse en 2010. C'est le cas notamment de l'industrie du transport et de l'entreposage (+ 16,3 %) – base économique régionale –, du groupe de la finance, des assurances et des services immobiliers (+ 5,3 %), du commerce de détail (+ 8,5 %) et de l'industrie de l'hébergement et des services de restauration (+ 9,7 %), cette dernière étant une autre des bases économiques de la région. Le commerce de gros (+ 9,6 %), les services professionnels, scientifiques et techniques (+ 9,5 %) ainsi que les autres services (+ 8,1 %) affichent aussi de fortes augmentations. À la baisse, on trouve l'industrie des soins de santé et de l'assistance sociale qui montre une décre de 0,7 %, les administrations publiques (– 0,5 %) et les arts, les spectacles et les loisirs (– 2,3 %).

Tableau 5.1.1

Produit intérieur brut (PIB) aux prix de base par industrie, Côte-Nord, 2009-2010

	2009 ^{er}	2010 ^e	Part de l'industrie en 2010	Variation annuelle moyenne 2010/2006	Variation 2010/2009
	k\$			%	
Ensemble des industries	4 779 628	5 433 343	100,0	- 10,4	13,7
Secteur de production de biens	2 972 371	3 523 013	64,8	6,1	18,5
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	74 036	84 185	1,5	0,3	13,7
Cultures agricoles et élevage	12 345	12 058	0,2	1,6	- 2,3
Foresterie et exploitation forestière	42 658	51 021	0,9	- 1,9	19,6
Pêche, chasse et piégeage	10 317	11 406	0,2	4,8	10,6
Activités de soutien à l'agriculture et à la foresterie	8 717	9 700	0,2	6,8	11,3
Extraction minière et extraction de pétrole et de gaz	x	x	...	...	...
Services publics	x	x	...	...	...
Construction	x	690 390	12,7	...	...
Fabrication	779 597	1 001 556	18,4	- 1,5	28,5
Fabrication d'aliments	x	x	...	...	...
Fabrication de boissons et de produits du tabac	x	x	...	...	...
Usines de textiles et de produits textiles	x	x	...	...	...
Fabrication de vêtements	x	x	...	...	...
Fabrication de produits en cuir et de produits analogues	x	x	...	...	...
Fabrication de produits en bois	26 092	30 030	0,6	...	15,1
Fabrication du papier	x	x	...	...	...
Impression et activités connexes de soutien	x	x	...	...	...
Fabrication de produit du pétrole et du charbon	x	x	...	...	...
Fabrication de produits chimiques	x	x	...	...	...
Fabrication de produits en plastique et en caoutchouc	3 126	3 571	0,1	...	14,2
Fabrication de produits minéraux non métalliques	5 020	x	...	...	...
Première transformation des métaux	x	x	...	...	...
Fabrication de produits métalliques	29 059	36 332	0,7	...	25,0
Fabrication de machines	x	x	...	...	...
Fabrication de produits informatiques et électroniques	x	x	...	...	...
Fabrication de matériel, appareils et composants électriques	x	x	...	...	...
Fabrication de matériel de transport	x	x	...	...	...
Fabrication de meubles et de produits connexes	x	x	...	...	...
Activités diverses de fabrication	6 475	x	...	...	...
Secteur des services	1 807 257	1 910 330	35,2	3,4	5,7
Commerce de gros	63 901	70 063	1,3	4,2	9,6
Commerce de détail	182 145	197 636	3,6	2,2	8,5
Transport et entreposage	213 185	247 988	4,6	4,5	16,3
Industrie de l'information et industrie culturelle	45 659	46 791	0,9	7,4	2,5
Finance et assurances, services immobiliers et de location et de location à bail et gestion de sociétés et d'entreprises	319 451	336 344	6,2	4,9	5,3
Services professionnels, scientifiques et techniques	58 627	64 224	1,2	- 2,8	9,5
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	63 729	69 817	1,3	5,1	9,6
Services d'enseignement	173 864	180 621	3,3	2,5	3,9
Soins de santé et assistance sociale	282 775	280 894	5,2	2,0	- 0,7
Arts, spectacles et loisirs	10 929	10 680	0,2	- 9,5	- 2,3
Hébergement et services de restauration	92 993	102 020	1,9	3,9	9,7
Autres services, sauf les administrations publiques	54 767	59 213	1,1	2,3	8,1
Administrations publiques	245 231	244 039	4,5	5,0	- 0,5

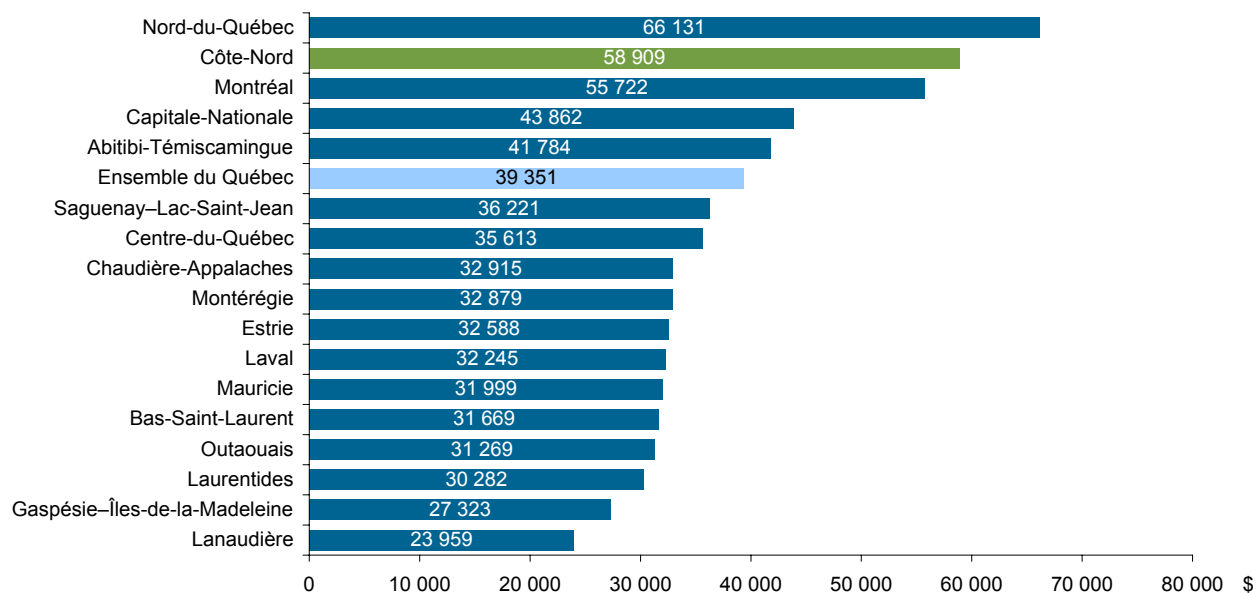
Sources : Institut de la statistique du Québec; ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire; Revenu Québec, Pêches et Océans Canada; Statistique Canada.

Produit intérieur brut par habitant

Le PIB par habitant est un indicateur souvent utilisé pour faciliter les comparaisons entre les régions quant à l'importance de la production dans un territoire donné. À cet égard, la région de la Côte-Nord figure au deuxième rang parmi les régions administratives du Québec en 2011. En effet, le PIB par habitant atteint 58 909 \$, à la suite d'une hausse de 3,2 % par rapport à l'année précédente en raison d'une faible hausse de son PIB comparativement à la moyenne québécoise. Au Québec, le PIB par habitant augmente de 3,6 % en 2011 et s'établit à 39 351 \$.

Figure 5.1.1

Produit intérieur brut par habitant, régions administratives et ensemble du Québec, 2011



Sources : Institut de la statistique du Québec; ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire; Revenu Québec, Pêches et Océans Canada; Statistique Canada.

5.2 Revenu disponible des ménages

par Stéphane Ladouceur, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Après avoir enregistré la plus forte augmentation au Québec en 2010 (+ 5,7 %), le revenu disponible des ménages par habitant de la Côte-Nord croît de façon plus modeste en 2010, soit de 2,4 %. Le ralentissement de la croissance est attribuable, en grande partie, au fait que la rémunération des salariés a augmenté moins rapidement qu'en 2010. À titre comparatif, le taux de croissance du revenu disponible des ménages par habitant au Québec (+ 2,6 %) est légèrement supérieur à celui observé dans la région en 2011.

Avec un revenu disponible des ménages de 26 789 \$ par habitant, la Côte-Nord se classe au deuxième rang parmi les 17 régions administratives, tout juste devant la Montérégie (26 598 \$), mais derrière l'Abitibi-Témiscamingue (26 907 \$). Au Québec, le revenu disponible des ménages par habitant s'élève à 25 646 \$. C'est seulement depuis 2009 que le revenu disponible des ménages de la Côte-Nord est supérieur à la moyenne québécoise.

Décomposition du revenu disponible des ménages

La composition du revenu des ménages permet de mieux comprendre l'avance de la région en regard de la moyenne québécoise. Ainsi, dans les prochains paragraphes, nous décortiquerons la structure de revenu des ménages de la Côte-Nord et nous la comparerons avec celle des ménages de la province.

Tableau 5.2.1

Revenu disponible des ménages et ses principales composantes par habitant, Côte-Nord et ensemble du Québec, 2010-2011

	Côte-Nord			Ensemble du Québec		
	2010	2011 ^p	Variation 2011/2010	2010	2011 ^p	Variation 2011/2010
	\$/hab.		%	\$/hab.		%
Rémunération des salariés	25 806	26 782	3,8	21 847	22 559	3,3
Revenu mixte net	1 392	1 474	5,8	3 324	3 515	5,7
Revenu net de la propriété	1 267	1 299	2,5	2 767	2 905	5,0
<i>Égal:</i>						
Revenu primaire des ménages	28 465	29 555	3,8	27 938	28 978	3,7
<i>Plus :</i>						
Transferts courants reçus par les ménages	6 250	6 351	1,6	5 545	5 621	1,4
Des institutions sans but lucratif au service des ménages	41	42	3,3	97	100	3,1
Des administrations publiques	6 205	6 305	1,6	5 386	5 461	1,4
Administration fédérale	3 092	3 200	3,5	2 434	2 471	1,5
Administration provinciale	1 691	1 662	-1,8	1 645	1 641	-0,3
Administrations autochtones	241	232	-3,8	19	18	-0,9
RRQ et RPC	1 180	1 211	2,7	1 289	1 331	3,3
Des non-résidents	5	4	-7,7	62	60	-2,1
<i>Moins:</i>						
Transferts courants payés par les ménages	8 564	9 118	6,5	8 495	8 953	5,4
Aux institutions sans but lucratif au service des ménages	150	155	3,3	353	364	3,1
Aux administrations publiques (impôts, cotisations, etc.)	8 407	8 957	6,5	8 046	8 491	5,5
Aux non-résidents	7	7	-3,7	96	98	2,1
<i>Égale :</i>						
Revenu disponible des ménages	26 152	26 789	2,4	24 988	25 646	2,6

Sources : Institut de la statistique du Québec; Affaires autochtones et Développement du Nord Canada; Commission de la santé et de la sécurité du travail; ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire; ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport; ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale; Régie des rentes du Québec; Ressources humaines et Développement des compétences Canada; Revenu Québec; Secrétariat aux affaires autochtones; Société de l'assurance automobile du Québec; Statistique Canada.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Revenu primaire des ménages

Le revenu primaire, soit celui que tirent les ménages de leur participation au processus de production en tant que détenteur de facteurs de production, atteint 29 555 \$ par habitant dans la Côte-Nord, ce qui est supérieur à la moyenne provinciale (28 978 \$). Le revenu primaire représente ainsi 82,3 % du revenu total des ménages de la région, tandis qu'il occupe une part légèrement plus importante dans l'ensemble du Québec, soit de 83,8 %.

La rémunération des salariés, principale composante du revenu primaire des ménages, demeure plus élevée dans la Côte-Nord (26 782 \$) que dans l'ensemble de la province (22 559 \$). Les salaires particulièrement élevés versés dans le secteur minier et les services publics sont les principaux facteurs qui expliquent un tel niveau de revenu dans la région.

Le revenu mixte net, deuxième composante en importance du revenu primaire des ménages, est par contre plus faible dans la Côte-Nord (1 474 \$) que dans l'ensemble du Québec (3 515 \$). Le revenu mixte net englobe le revenu net des exploitants agricoles, le revenu net des entreprises individuelles ainsi que le revenu des loyers. Notons cependant que le revenu des loyers continue de progresser fortement en regard de 2010 dans la région (+ 9,6 %), stimulé, entre autres, par la vigueur du marché immobilier.

En ce qui concerne le revenu net de la propriété, soit la différence entre les revenus de placement reçus et payés par les ménages, il est deux fois moins élevé dans la Côte-Nord (1 299 \$) qu'au Québec (2 905 \$). Soulignons que, parmi les 17 régions administratives, seule celle de Montréal présente un revenu net de la propriété par habitant supérieur à la moyenne provinciale.

Transferts courants reçus par les ménages

À l'instar des autres régions, les ménages de la Côte-Nord reçoivent principalement des transferts courants en provenance des administrations publiques, tandis que les transferts reçus des non-résidents et des institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM) représentent une source de revenus relativement négligeable. En 2011, les différents paliers de gouvernement ont versé, à eux seuls, en prestations sociales et crédits d'impôt remboursables, plus de 6 300 \$ par habitant dans la région. Au Québec, les transferts des administrations publiques par habitant sont plus faibles et ils s'établissent à 5 461 \$. La Côte-Nord reçoit plus, en moyenne, en transferts gouvernementaux, car ses résidents ont davantage recours aux prestations d'assurance-emploi comparativement à ceux de l'ensemble du Québec. Qui plus est, les aides financières accordées par les administrations publiques autochtones aux ménages sont plus élevées que la moyenne.

Transferts courants payés par les ménages

Pour calculer le revenu disponible, on déduit du revenu total les transferts que paient les ménages aux administrations publiques, aux non-résidents ainsi qu'aux ISBLSM. En raison d'un revenu total plus élevé, les transferts payés aux gouvernements par les ménages de la Côte-Nord (8 957 \$) sous forme d'impôt sur le revenu, de cotisations aux régimes d'assurance sociale et autres transferts sont supérieurs à ceux de l'ensemble du Québec (8 491 \$). D'ailleurs, la part du revenu consacrée aux transferts payés par les ménages aux différents paliers de gouvernement a augmenté au cours des deux dernières années dans la région pour s'établir à 24,9 % en 2011.

Il importe de mentionner que les dons de bienfaisance sont désormais déduits du revenu des ménages, étant donné qu'ils sont considérés, selon les normes du système de comptabilité nationale canadien, comme des transferts courants aux ISBLSM. En 2011, les résidents de la Côte-Nord ont donné en moyenne 155 \$ aux ISBLSM, ce qui est en deçà de la moyenne provinciale (364 \$).

Évolution du revenu disponible des ménages dans les MRC

La hausse du revenu disponible des ménages par habitant survenue en 2011 dans la Côte-Nord se reflète dans l'ensemble des territoires supralocaux, particulièrement dans Minganie (+ 7,1 %), Caniapiscau (+ 5,6 %) et La Haute-Côte-Nord (+ 3,0 %) qui connaissent une augmentation supérieure à celle que l'on observe au Québec (+ 2,6 %) grâce, notamment, à la progression plus rapide de la rémunération des salariés. La MRC de Manicouagan (+ 1,1 %) est celle qui enregistre la hausse la plus modeste, sous l'effet conjugué d'une croissance plus lente de la rémunération des salariés et d'une baisse du revenu mixte net.

Les inégalités de revenu demeurent relativement fortes entre les territoires supralocaux de la Côte-Nord. En 2011, Caniapiscau (37 562 \$) a un revenu disponible des ménages par habitant bien plus élevé que ceux des MRC du Golfe-du-Saint-Laurent (21 843 \$) et de La Haute-Côte-Nord (22 737 \$). Le faible niveau de revenu dans ces deux dernières MRC est attribuable, en grande partie, à la rémunération des salariés et au taux de travailleurs qui sont largement moindres que dans le reste de la région.

Tableau 5.2.2

Revenu disponible des ménages par habitant, MRC de la Côte-Nord, 2007-2011

	2007	2008	2009	2010	2011 ^p	Variation 2011/2010	TCAM 2011/2007
	\$ / hab					%	
La Haute-Côte-Nord	19 269	19 891	20 955	22 072	22 737	3,0	4,2
Manicouagan	23 387	23 936	24 419	25 385	25 669	1,1	2,4
Sept-Rivières	23 931	25 283	25 886	27 794	28 315	1,9	4,3
Caniapiscau	33 051	34 687	33 574	35 580	37 562	5,6	3,2
Minganie	21 418	23 286	25 058	26 314	28 186	7,1	7,1
Le Golfe-du-Saint-Laurent	18 162	19 206	20 184	21 331	21 843	2,4	4,7

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2011.

Sources : Institut de la statistique du Québec; Affaires autochtones et Développement du Nord Canada; Commission de la santé et de la sécurité du travail; ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire; ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport; ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale; Régie des rentes du Québec; Ressources humaines et Développement des compétences Canada; Revenu Québec; Secrétariat aux affaires autochtones; Société de l'assurance automobile du Québec; Statistique Canada.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

D'ailleurs, les résidents des MRC du Golfe-du-Saint-Laurent et de La Haute-Côte-Nord sont ceux qui reçoivent le plus en transferts courants des administrations publiques. En 2011, ils ont reçu, en moyenne, plus de 8 150 \$ en prestations sociales et crédits d'impôt remboursables. Les prestations de la Sécurité de la vieillesse, du Régime des rentes du Québec et de l'assurance-emploi sont les principaux transferts reçus dans ces deux territoires supralocaux. À l'inverse, c'est dans Caniapiscau (4 176 \$) que les transferts gouvernementaux par habitant sont les plus bas dans la région.

6. Investissements et permis de bâtir

par Jean-François Fortin, Direction des statistiques économiques

6.1 Investissements

Selon les intentions pour 2013, les investissements dans la région de la Côte-Nord devraient atteindre 3,5 G\$, en baisse de 19,2 % par rapport à 2012, suivant une augmentation de 43,8 % entre 2011 et 2012. La région représenterait ainsi 4,9 % du total québécois (71,4 G\$). À ce chapitre, la croissance de la région est moins rapide que celle de l'ensemble des régions (+ 0,5 %), contrairement en 2012 (moyenne provinciale : + 10,2 %). La région arrive au dernier rang parmi les 17 régions administratives en ce qui concerne la croissance annuelle.

Tableau 6.1.1

Dépenses en immobilisation par industrie¹ et par secteur, Côte-Nord, 2009-2013²

	2009	2010	2011	2012	2013	Variation 2013/2012	Part relative dans la région (2013)	Part relative dans le Québec (2013)
	k\$					%		
Production de biens	1 119 080	1 498 103	2 366 413	3 425 652	2 700 739	- 21,2	77,5	15,2
Production de services	500 227	579 456	460 155	680 272	600 873	- 11,7	17,2	2,0
Logement	194 026	180 562	174 497	210 769	184 928	- 12,3	5,3	0,8
Total	1 813 333	2 258 122	3 001 065	4 316 693	3 486 540	- 19,2	100,0	4,9
Secteur privé non résidentiel	736 856	741 203	1 487 150	2 267 177	1 281 128	- 43,5	36,7	5,0
Secteur public	882 451	1 336 356	1 339 419	1 838 746	2 020 484	9,9	58,0	9,0

Note : En raison de l'arrondissement des données, le total ne correspond pas nécessairement à la somme des parties.

1. Statistique Canada, Système de classification des industries de l'Amérique du Nord, Canada 2002.

2. 2009-2011 : dépenses réelles; 2012 : dépenses réelles provisoires; 2013 : perspectives.

Sources : Statistique Canada, *Enquête sur les dépenses en immobilisation*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Les industries productrices de biens, qui comptent pour 77,5 % de l'investissement régional en 2013, sont en décroissance de 21,2 % par rapport à 2012, pour atteindre 2,7 G\$. L'investissement dans la région représente 15,2 % de l'investissement total de ces industries au Québec. En 2013, l'investissement de ces industries se concentre dans le secteur des services publics (1,7 G\$) et dans le secteur minier (781,7 M\$).

L'investissement dans les industries productrices de services, représentant seulement 17,2 % de l'investissement régional, est en baisse de 11,7 % par rapport à 2012 et se chiffre à 600,9 M\$. La variation annuelle de l'investissement de la région dans ces industries, qui constitue 2,0 % de l'investissement québécois (30,1 G\$), est inférieure à la moyenne provinciale (+ 3,2 %). Les administrations publiques dominent, avec des investissements prévus de 282,7 M\$ en 2013, soit 47,0 % du total des industries productrices de services.

L'investissement résidentiel, qui représente 5,3 % de l'investissement régional en 2013, est en décroissance de 12,3 %, pour s'établir à 184,9 M\$. Il s'agit d'une variation annuelle inférieure à la moyenne québécoise (- 0,5 %). La région représente 0,8 % du total provincial.

Le secteur privé non résidentiel, qui polarise 36,7 % de l'investissement total, est en décroissance de 43,5 % par rapport à 2012, pour s'élever à 1,3 G\$. Cela correspond à une hausse annuelle inférieure à la moyenne québécoise (- 2,9 %), la décroissance la plus prononcée parmi les 17 régions administratives. La région de la Côte-Nord représente 5,0 % du secteur privé non résidentiel québécois. Les investissements publics affichent une croissance de 9,9 % par rapport à 2012, pour s'établir

à 2,0 G\$. Il s'agit d'une variation annuelle supérieure à la moyenne québécoise (+ 5,7 %). Cette région accapare 9,0 % des investissements publics au Québec.

6.2 Permis de bâtir

La valeur des permis de bâtir délivrés par les municipalités de la région de la Côte-Nord atteint 391,6 M\$ en 2012, en hausse de 216,5 % par rapport à 2011. La croissance s'observe tant dans le secteur non résidentiel (+ 490,5 %) que dans le secteur résidentiel (+ 40,7 %).

Les permis de bâtir résidentiels ont autorisé la construction de 413 nouvelles unités indépendantes, comparativement à 248 en 2011. La valeur des permis délivrés dans ce secteur se concentre dans les MRC de Sept-Rivières (71,0 M\$) et de Manicouagan (16,6 M\$). Seules les MRC de Manicouagan et de La Haute-Côte-Nord ont accordé des permis de bâtir résidentiels pour une valeur inférieure à la moyenne des cinq dernières années. En nombre de nouvelles unités indépendantes autorisées, la MRC de Sept-Rivières arrive en tête avec 273, suivie de celle de Minganie (114).

La valeur des permis de bâtir non résidentiels octroyés en 2012 est supérieure à la moyenne des cinq dernières années pour l'ensemble des composantes. Les permis de bâtir commerciaux se concentrent dans la MRC de Sept-Rivières (19,8 M\$), au-dessus de la moyenne 2007-2011. Les permis de bâtir industriels accordés représentent 233,9 M\$ et se concentrent fortement dans la MRC de Manicouagan (204,8 M\$), une valeur bien supérieure à la moyenne des cinq dernières années. Finalement, les permis de bâtir institutionnels se chiffrent à 20,2 M\$, et ils sont majoritairement délivrés dans la MRC de Sept-Rivières.

Tableau 6.2.2

Valeur des permis de bâtir selon le type de construction, MRC de la Côte-Nord et ensemble du Québec, 2012

	Résidentiel		Commercial		Industriel		Institutionnel	
	k\$	Moyenne 07-11	k\$	Moyenne 07-11	k\$	Moyenne 07-11	k\$	Moyenne 07-11
La Haute-Côte-Nord	3 453	4 623	1 998	2 583	118	736	1 996	1 387
Manicouagan	16 592	24 240	9 419	9 828	204 838	3 827	2 826	6 564
Sept-Rivières	70 950	33 431	19 822	10 891	28 345	9 708	12 459	4 232
Caniapiscau	...	..	...	..	...	..	...	..
Minganie	15 025	5 996	293	2 753	574	2 004	2 880	261
Le Golfe-du-Saint-Laurent	...	..	...	..	...	..	...	..
Côte-Nord	106 020	68 290	31 532	26 054	233 875	16 276	20 161	12 445
Ensemble du Québec	10 196 082	9 151 047	3 084 319	2 719 160	1 254 308	934 697	1 527 799	1 203 431

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1^{er} janvier 2011.

Source : Statistique Canada, *Enquête des permis de bâtir*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Tableau 6.2.1

Nombre de nouvelles unités de logement indépendantes autorisées, MRC de la Côte-Nord et ensemble du Québec, 2010-2012

	2010	2011	2012	Variation 2012/2011
	n			%
La Haute-Côte-Nord	18	20	12	- 40,0
Manicouagan	52	18	14	- 22,2
Sept-Rivières	108	166	273	64,5
Caniapiscau	..	..	..	..
Minganie	49	44	114	159,1
Le Golfe-du-Saint-Laurent	..	..	..	..
Côte-Nord	227	248	413	66,5
Ensemble du Québec	53 579	53 890	51 262	- 4,9

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1^{er} janvier 2012.

Source : Statistique Canada, *Enquête des permis de bâtir*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

7. Mines

par Raymond Beullac et Hugo Johnston-Laberge, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Dans le cadre de cette analyse¹, il est important de noter que les données de 2011 sont finales, celles de 2012 sont de nature provisoire et celles de 2013 représentent des intentions.

Depuis les années 1950, grâce à ses mines de fer, la Côte-Nord demeure une région d'importance pour l'investissement, la production et le nombre d'emplois du secteur minier. La région possède actuellement deux mines de fer en exploitation, soit la mine de fer du lac Bloom de la société américaine Cliffs Natural Resources, exploitée depuis 2009 et la mine du Mont-Wright, propriété de la division canadienne de la multinationale luxembourgeoise ArcelorMittal, qui est en activité depuis 1975. Pour ces deux mines, le minerai est extrait et traité près de Fermont. Cliffs Natural Resources opère aussi Mine Wabush, une mine de fer située au Labrador, mais dont l'usine de bouletage et la station portuaire sont localisées à Pointe-Noire, à Sept-Îles. Les livraisons minérales de cette dernière ne sont toutefois pas comptabilisées au Québec; seuls les employés de l'usine et de la station portuaire sont pris en compte dans la région de la Côte-Nord.

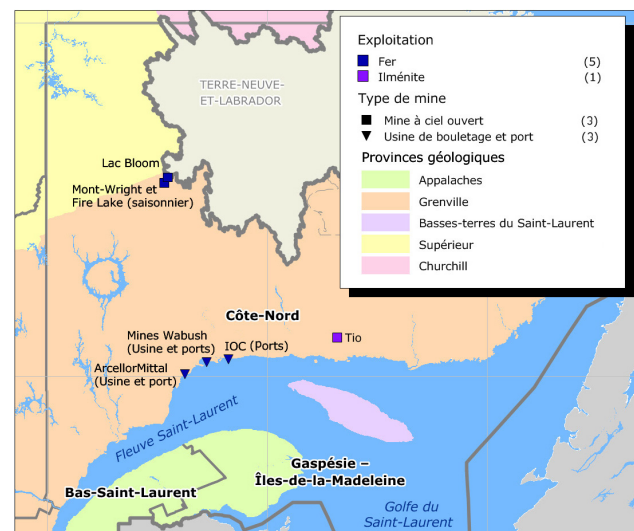
La région possède également une mine à ciel ouvert d'ilménite appartenant à QIT-Fer et Titane, qui est située au lac Tio. Seules les ventes du minerai d'ilménite sont comptabilisées dans la région de la Côte-Nord. Les produits de première transformation (dioxyde de titane et fer de refonte) sont comptabilisés en Montérégie, là où se trouve le complexe métallurgique Sorel-Tracy.

En 2012, Cliffs Natural Resources a annoncé la suspension de ses travaux d'expansion de sa mine de fer Lac Bloom près de Fermont. En raison de la forte volatilité des prix de fer et de la baisse de la demande, l'entreprise reporte d'au moins une année son projet d'expansion Phase II². De plus, l'entreprise a annoncé l'arrêt des activités de son usine de boulettes de Pointe-Noire, à Sept-Îles, pour le 2^e trimestre de 2013³. Pour sa part, ArcelorMittal Canada continue ses travaux d'expansion de la mine du Mont-Wright qui devraient être menés à terme en 2013⁴.

Mine Arnaud, en partenariat avec Investissement-Québec et YARA International ASA, poursuit ses travaux de développement de son projet de mine d'apatite située à Sept-Îles. Enfin, QIT-Fer et Titane poursuit d'importants travaux afin de prolonger la durée de vie de la mine Tio⁵.

Carte 7.1

Mines en production/en aménagement¹, Côte-Nord, 2012



Sources : Institut de la statistique du Québec, *Recensement annuel des mines des carrières et des sablières*; ministère des Ressources naturelles.

1. Les renseignements contenus dans cette section proviennent du *Répertoire des exploitants miniers* de l'Institut de la statistique du Québec. Si les renseignements résultent d'une autre source, celle-ci est alors indiquée. Par ailleurs, en raison de l'arrondissement des données, les totaux ne correspondent pas nécessairement à la somme des parties.

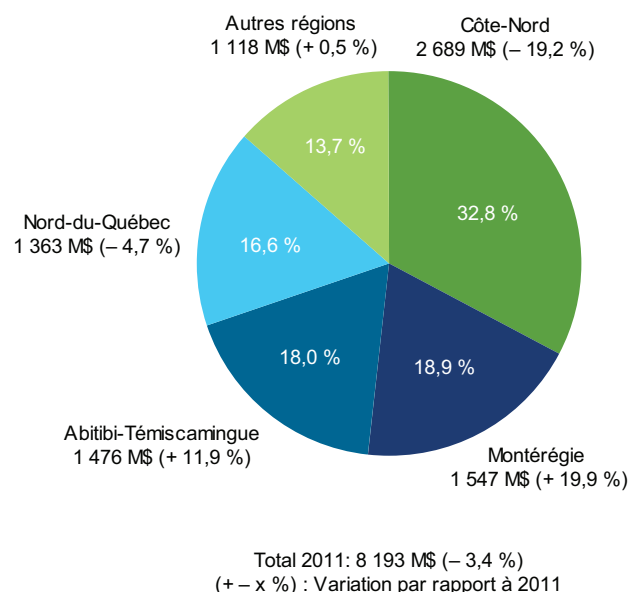
2. « Cliffs Natural Resources Inc. Announces Significant Adjustments to 2013 Operating Plan », Cliffs Natural Resources inc, 19 novembre 2012.

3. « Cliffs Natural Resources Inc. annonce ses plans pour l'arrêt de son usine de boulettes de Wabush Pointe Noire », Cliffs Natural Resources inc., 11 mars 2013.

4. « ArcelorMittal holds 2013 Investor Day », ArcelorMittal Canada, 15 mars 2013.

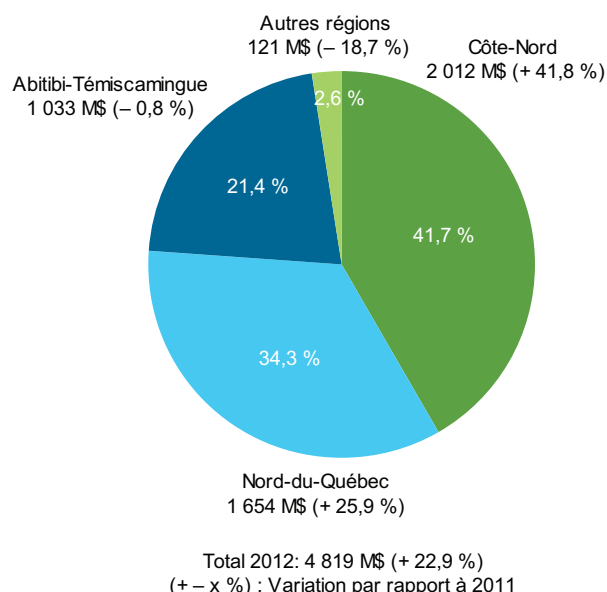
5. « Le projet TIO₂O₅ de Rio Tinto, Fer et Titane : les investissements se poursuivent », QIT- Fer et Titane., 29 février 2012.

Figure 7.1

Répartition des livraisons minérales, régions administratives du Québec, 2012

Source : Institut de la statistique du Québec, *Recensement annuel des mines, des carrières et des sablières*.

Figure 7.2

Répartition de l'investissement minier, régions administratives du Québec, 2012

Source : Institut de la statistique du Québec, *Recensement annuel des mines, des carrières et des sablières*.

Investissement minier

La Côte-Nord (2 012 M\$) occupe le 1^{er} rang pour l'investissement minier au Québec en 2012, soit 41,7 % du total québécois. La région devance le Nord-du-Québec (1 654 M\$) et l'Abitibi-Témiscamingue (1 033 M\$). L'investissement minier de la région a augmenté de 41,8 % par rapport à 2011, une augmentation de 593 M\$. L'investissement minier dans l'ensemble du Québec a pour sa part augmenté de 22,9 % (897 M\$) en 2012. La Côte-Nord est donc responsable de la majeure partie de la croissance de l'investissement minier au Québec en 2012.

Production minérale

En 2012, la région occupe le 1^{er} rang pour les livraisons minérales avec 2 689 M\$, soit 32,8 % du total québécois. Les 2 689 M\$ de livraisons représentent une baisse de 19,2 % par rapport aux livraisons de 2011 (3 328 M\$), cette diminution étant principalement attribuable au repli du prix du minerai de fer. Malgré cette baisse, les quantités livrées de minerai de fer ont tout de même augmenté de 4,7 % au cours de la dernière année, passant de 19,8 millions de tonnes en 2011 à 20,7 millions en 2012. À titre de référence, la valeur des livraisons minérales dans l'ensemble du Québec a diminué de 3,4 %.

En 2013, les prévisions pour les livraisons minérales pour la Côte-Nord s'élèvent à 3 460 M\$, en hausse de 28,7 % par rapport à 2012. Elles représenteraient 37,9 % du total québécois qui atteint 9 127 M\$.

Emplois⁶

En 2012, la Côte-Nord (4 129 emplois) est la région possédant le plus de travailleurs du secteur minier au Québec puisqu'elle en regroupe 22,7 %. Elle affiche 569 emplois de plus que l'année dernière, soit une augmentation de 16,0 %. L'emploi dans le secteur minier pour l'ensemble du Québec enregistre pour sa part une augmentation de 10,1 %, soit 1 668 emplois. La Côte-Nord (95 296 \$) se situe au 3^e rang des régions du Québec pour le salaire annuel moyen⁷ du secteur minier derrière le Nord-du-Québec (112 226 \$) et l'Abitibi-Témiscamingue (99 907 \$). Le salaire annuel moyen du secteur minier de la Côte-Nord a diminué de 11,5 % (– 12 354 \$) au cours de la dernière année, tandis que celui de l'ensemble du Québec a connu une baisse de 2,2 % (– 1 840 \$).

Tableau 7.1

Emploi et salaire annuel moyen, régions administratives et ensemble du Québec, 2011-2012

	Emploi ¹			Salaire annuel moyen		
	2011	2012	Variation 2012/2011	2011	2012	Variation 2012/2011
	n		%	\$		%
Côte-Nord	3 560	4 129	16,0	107 650	95 296	– 11,5
Abitibi-Témiscamingue	3 275	3 445	5,2	95 587	99 907	4,5
Montréal	3 219	3 055	– 5,1	70 923	73 033	3,0
Nord-du-Québec	1 311	1 882	43,6	109 979	112 226	2,0
Autres régions	4 186	4 708	12,5	59 710	53 683	– 10,1
Ensemble du Québec²	16 498	18 166	10,1	83 588	81 748	– 2,2

1. En personne-année.

2. Inclut le forage au diamant pour l'ensemble du Québec.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Recensement annuel des mines, des carrières et des sablières*.

6. Les emplois du secteur sont répartis par région administrative en fonction de l'emplacement géographique des mines, des carrières et des sablières. Les emplois en forage au diamant (947 emplois en 2012) ne sont pas répartis selon les régions administratives, mais sont inclus dans le nombre d'emplois total du secteur.

7. Les salaires annuels moyens excluent le forage au diamant.

8. Science et technologie

par Marianne Bernier, Direction des statistiques économiques

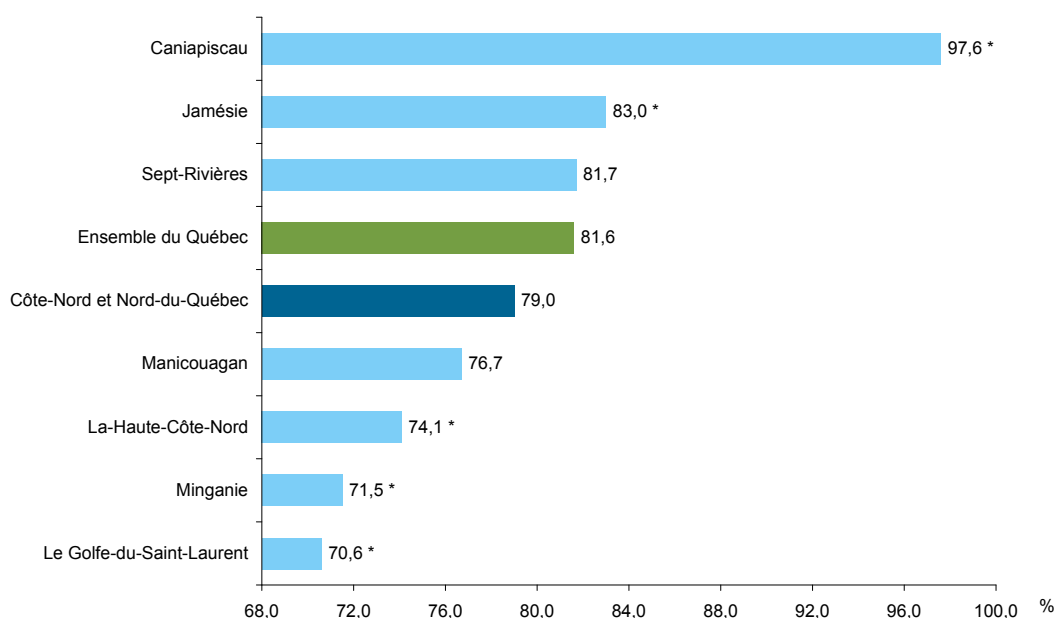
Les données présentées dans ce chapitre sont tirées de l'*Enquête québécoise sur l'accès des ménages à Internet* de l'Institut de la statistique du Québec et sont diffusées dans son [site Web](#).

Huit ménages sur dix ont une connexion Internet

En 2012, le taux de branchement à Internet dans les régions combinées de la Côte-Nord et du Nord-Québec s'élève à 79,0 %, tandis qu'il est de 81,6 % dans l'ensemble du Québec. La proportion de ménages branchés à Internet varie grandement entre les MRC de la région. Ainsi, un écart de 27 points de pourcentage sépare le taux de branchement de la MRC la moins branchée, le Golfe-du-Saint-Laurent (70,6 %) de celui de la MRC la plus branchée, Caniapiscau (97,6 %). Cette dernière est d'ailleurs la MRC dont la proportion de ménages branchés à Internet est la plus élevée de tout le Québec. Les autres MRC ont des taux de branchement allant de 71,5 % à 83,0 %.

Figure 8.1

Proportion de ménages branchés à Internet, MRC de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec et ensemble du Québec, 2012



Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1^{er} janvier 2012.

* L'estimation est significativement différente de celle pour la région administrative.

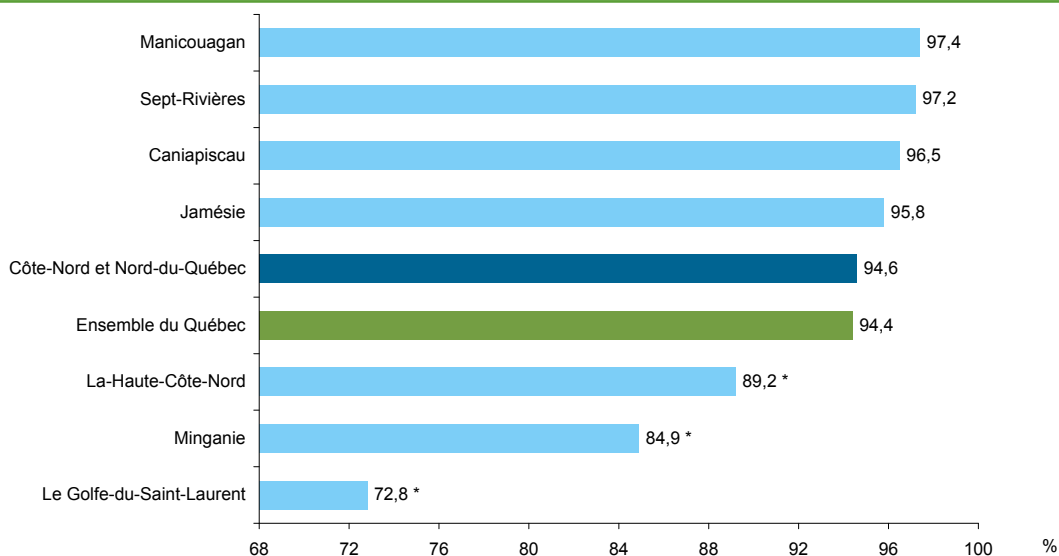
Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur l'accès des ménages à Internet*, 2012.

La MRC du Golfe-du-Saint-Laurent a le taux de branchement haute vitesse le moins élevé au Québec

La proportion de ménages branchés à Internet qui a une connexion haute vitesse est de 94,6 % dans la Côte-Nord et le Nord-du-Québec, ce qui représente 74,5 % de l'ensemble des ménages de ces régions. Au Québec, 94,4 % des ménages branchés ont une connexion haute vitesse, soit un taux non significativement différent de celui des régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec combinées. Dans ces régions, Manicouagan (97,4 %) est la MRC la plus branchée à la haute vitesse, tandis que la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent (72,8 %) est la moins branchée. Cette dernière est également la MRC la moins branchée à la haute vitesse de tout le Québec.

Figure 8.2

Ménages branchés à la haute vitesse, en proportion des ménages branchés, MRC de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec et ensemble du Québec, 2012



Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1^{er} janvier 2012.

* L'estimation est significativement différente de celle pour la région administrative.

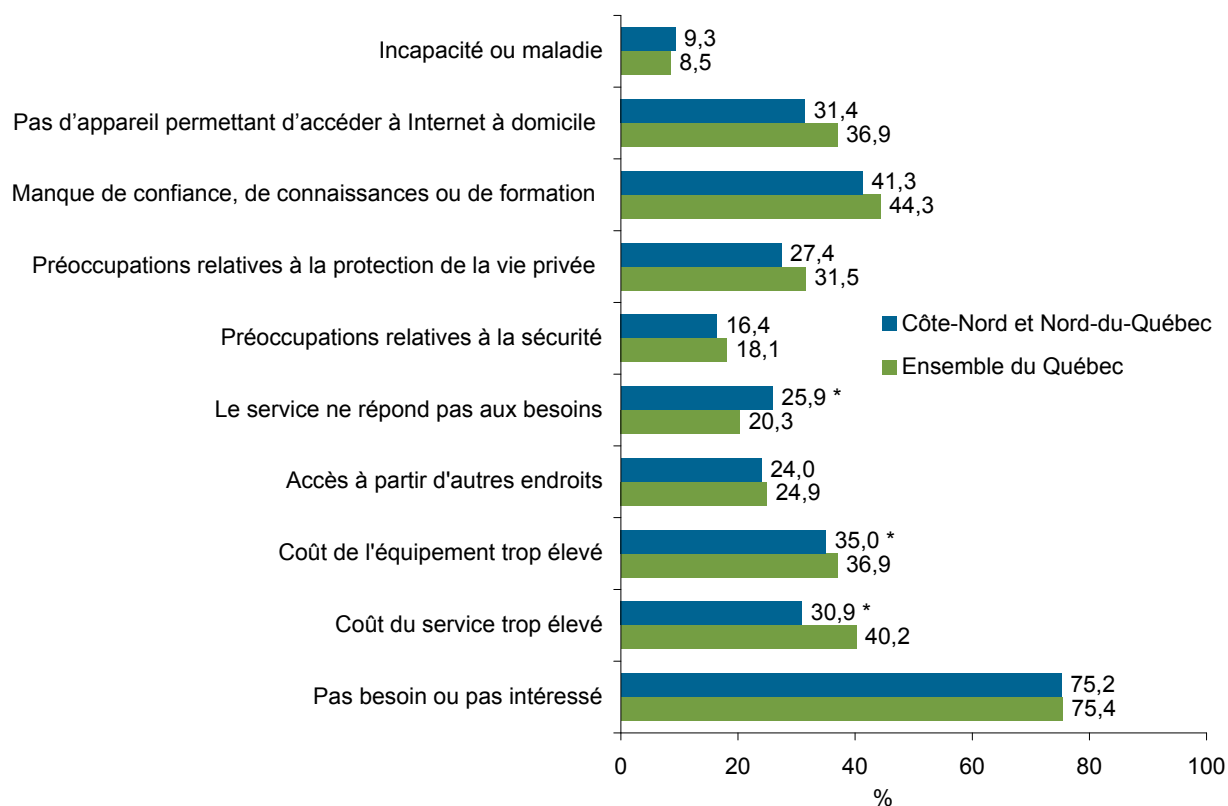
Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur l'accès des ménages à Internet*, 2012.

Le quart des ménages non branchés indique que le service Internet ne répond pas aux besoins

En 2012, 21,0 % des ménages de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec n'ont pas de connexion Internet. Parmi ces ménages, les trois quarts (75,2 %) indiquent ne pas être intéressés par Internet ou ne pas en avoir besoin pour expliquer leur non-branchement, soit une proportion semblable à celle observée dans l'ensemble du Québec (75,4 %). Les raisons monétaires ont été évoquées par une proportion significativement moindre de ménages non branchés que dans l'ensemble du Québec : 30,9 % comparativement à 40,2 % pour le coût du service trop élevé et 35,0 % comparativement à 36,9 % pour le coût de l'équipement trop élevé. Enfin, le quart des ménages qui n'ont pas de connexion Internet (25,9 %) expliquent que le service Internet ne répond pas à leurs besoins, alors que, dans l'ensemble du Québec, seulement 20,3 % évoquent cette raison.

Figure 8.3

Proportion de ménages non branchés à Internet selon la raison du non-branchement, Côte-Nord et Nord-du-Québec et ensemble du Québec, 2012



* L'estimation est significativement différente de celle pour l'ensemble du Québec.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur l'accès des ménages à Internet*, 2012.

9. Santé

par Pierre Cambon, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Le découpage géographique utilisé pour analyser cette section est celui des régions sociosanitaires, délimitées officiellement par le ministère de la Santé et des Services sociaux au printemps 2005. Par ailleurs, l'analyse dans cette section est surtout focalisée sur l'offre de services dans le système de santé au Québec, à savoir le personnel de la santé et les installations sociosanitaires.

Personnel de la santé

En 2011, dans la Côte-Nord, le nombre de médecins augmente de 1,3 %, après la diminution observée en 2010 (– 0,9 %). Au Québec, ce nombre s'accroît de 2,7 %, ce qui porte l'effectif à 17 535. Depuis 2007, l'accroissement du nombre de médecins dans la région (+ 2,7 %) est dû davantage aux spécialistes (+ 8,3 %), car les omnipraticiens ont stagné. Au Québec, les spécialistes (+ 10,6 %) plus que les omnipraticiens (+ 6,1 %) ont participé à l'augmentation du nombre de médecins (+ 8,4 %). Pour ce qui est des dentistes, on assiste en 2011 à une hausse de 10,8 %, et ce, après deux années de stagnation. Depuis 2007, l'augmentation dans la Côte-Nord est de 13,9 %.

On enregistre en 2011-2012 pour le personnel infirmier une baisse de 3,6 % dans la Côte-Nord, le seul recul observé au Québec. Cette décroissance est plus marquée chez les infirmières (– 7,5 %) que chez les infirmières auxiliaires (– 1,0 %), les préposées aux bénéficiaires (– 2,5 %) et les infirmières cliniciennes et praticiennes (+ 5,5 %).

Tableau 9.1

Personnel de la santé, région sociosanitaire de la Côte-Nord, 2007 à 2012

	Unité	2007	2008	2009	2010	2011
Médecins¹	n	226	227	231	229	232
Omnipraticiens	n	154	155	156	154	154
Ensemble des spécialistes	n	72	72	75	75	78
Nombre pour 1 000 habitants ^{2,r}	n pour 1 000 hab.	2,36	2,38	2,43	2,41	2,44
Dentistes¹	n	36	37	37	37	41
Nombre pour 1 000 habitants ^{2,r}	n pour 1 000 hab.	0,38	0,39	0,39	0,39	0,43
		2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012
Personnel infirmier^{3,4}	n	..	1 316	1 262	1 263	1 218
Infirmières	n	..	648	612	579	538
Infirmières cliniciennes et praticiennes	n	..	113	117	128	135
Infirmières auxiliaires	n	..	184	185	202	200
Préposées aux bénéficiaires	n	..	371	348	354	345
Nombre pour 1 000 habitants ^{2,r}	n pour 1 000 hab.	..	13,81	13,26	13,28	12,79

Note : Bien que regroupant une grande majorité de femmes, les données sur les infirmières, les infirmières cliniciennes et praticiennes, les infirmières auxiliaires et les préposées aux bénéficiaires incluent également les hommes.

1. Dans les statistiques, seuls les médecins et les dentistes (incluent les spécialistes en chirurgie buccale et maxillo-faciale) ayant reçu de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) au moins un paiement pour des services médicaux rendus durant l'année visée sont pris en compte.
2. Calculé pour l'ensemble du personnel concerné par rapport à la population prise au 1^{er} juillet de chaque année financière. Pour plusieurs raisons, les ratios médecins/population par région ne doivent pas être interprétés comme des indicateurs d'accès aux services médicaux. Parmi ces raisons, la principale tient au fait que les populations de plusieurs régions reçoivent une partie importante des services qui leur sont fournis de médecins d'une région autre que celle dans laquelle résident ces populations. C'est le cas notamment des populations des régions situées en périphérie des grands centres de Montréal et de Québec.
3. Les données sont présentées sur la base des années financières (du 1^{er} avril au 31 mars). L'effectif du réseau de la santé et des services sociaux comprend uniquement certaines catégories du personnel infirmier: les infirmières, les infirmières cliniciennes et praticiennes, les infirmières auxiliaires et les préposées aux bénéficiaires.
4. Le nombre de personnes à l'emploi du réseau au 31 mars de l'année. Les personnes occupant plus d'un emploi au 31 mars sont comptabilisées une seule fois, en priorisant selon le statut (d'abord temps complet régulier, puis temps partiel régulier et ensuite temps partiel occasionnel), et, pour un même statut, selon l'équivalent temps complet (ETC) (MSSS, 2012).

Sources : Ministère de la Santé et des Services sociaux; Régie de l'assurance maladie du Québec.

Installations sociosanitaires

En ce qui concerne le taux d'occupation des lits dressés dans les unités de soins de santé physique et de gériatrie de la Côte-Nord, en 2010-2011, il augmente pour la deuxième année consécutive et aboutit à 69,8 %. De plus, l'augmentation de 1,3 point s'accompagne d'une croissance de 0,1 % du nombre d'usagers. Au niveau provincial, le taux d'occupation (84,8 %) croît de 0,9 point, alors que le nombre d'usagers (723 449) augmente de 2,3 % en 2010-2011. Par ailleurs, la hausse de 4,1 % du nombre de lits dressés dans les unités de soins de santé physique et de gériatrie de la Côte-Nord en 2010-2011 maintient cette tendance amorcée en 2008-2009. Au Québec, le nombre de lits dressés (15 999) poursuit, en 2010-2011, sa légère augmentation (+ 1,0 %), et ce, pour une quatrième année consécutive.

Dans les unités d'hébergement et de soins de longue durée, avec une baisse de 2,0 points du taux d'occupation des lits dressés en 2010-2011, la Côte-Nord (94,6 %) affiche un taux inférieur à celui du Québec (97,6 %). Cette diminution s'accompagne d'une hausse du nombre d'usagers de 4,7 %. À l'échelle provinciale, le taux d'occupation augmente de 0,5 point en 2010-2011, alors que le nombre d'usagers (69 028) connaît une diminution de 0,5 %. Après une année en déclin, le nombre de lits dressés dans les unités d'hébergement et de soins de longue durée a augmenté dans la Côte-Nord Bas-Saint-Laurent (– 0,2 % en 2010-2011). Au Québec, après la stagnation observée en 2009-2010, le nombre de lits dressés (39 711) décroît en 2010-2011 (– 1,2 %).

Tableau 9.2

Utilisation des lits selon le secteur¹, région sociosanitaire de la Côte-Nord, 2006-2007 à 2010-2011

	Unité	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011
Soins de santé physique et gériatrie						
Lits dressés ²	n	225	205	211	221	230
Nombre pour 1 000 habitants ^{3,r}	n pour 1 000 hab.	2,33	2,14	2,21	2,32	2,42
Usagers ⁴	n	8 898	8 705	8 403	8 274	8 282
Taux d'occupation ⁵	%	66,8	68,9	67,5	68,5	69,8
Hébergement et soins de longue durée						
Lits dressés ²	n	427	442	446	435	436
Nombre pour 1 000 habitants ^{3,r}	n pour 1 000 hab.	4,42	4,61	4,68	4,57	4,58
Usagers ⁴	n	684	668	650	612	641
Taux d'occupation ⁵	%	95,8	95,6	96,6	96,6	94,6

1. Les données sont présentées sur la base des années financières (1^{er} avril au 31 mars).

2. Nombre de lits dressés (lits dotés en personnel et prêts à recevoir un usager), tel qu'observé au 31 mars de chaque année financière, au sein du réseau d'établissements publics et privés conventionnés du Québec.

3. Calculé pour l'ensemble du nombre de lits dressés par rapport à la population prise au 1^{er} juillet de chaque année financière.

4. Usagers présents à un moment ou l'autre durant l'année financière.

5. Représente le nombre de jours-présence réels divisé par le nombre de jours-présence théoriques (nombre de lits dressés au 31 mars multiplié par 365 jours) pour une année financière donnée, le tout multiplié par 100.

Source : Ministère de la Santé et des Services sociaux.

10. Éducation

par Pierre Cambon, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Formation au collégial : diplômés selon le type de formation et le type de programme

Les établissements collégiaux de la Côte-Nord ont décerné 164 diplômes en formation préuniversitaire (39,3 %) et 253 diplômes en formation technique (60,7 %) en 2011. Pour une deuxième année consécutive, l'écart pour les diplômes attribués entre ces deux types de formation s'agrandit graduellement; en 2009, les proportions étaient de 44,5 % pour la formation préuniversitaire contre 55,5 % pour la formation technique.

Entre 2006 et 2011, le nombre de diplômés de niveau collégial de la Côte-Nord a diminué de 3,0 %. Cette tendance négative est due principalement à la baisse de 13,7 % des diplômes préuniversitaires, plus souvent observée chez les femmes (– 16,4 %) que chez les hommes (– 8,1 %). Les diplômes techniques ont quant à eux augmenté de 5,4 % durant la même période : les hommes (+ 79,1 %) connaissent une forte hausse, tandis que les femmes (– 23,1 %) observent un recul. On constate également que le nombre de diplômes du collégial décernés à des femmes dépasse celui des diplômes remis aux hommes (57,6 % et 42,4 % respectivement), et ce, tant en formation préuniversitaire que technique.

En formation préuniversitaire, les sciences humaines regroupent 53,0 % des diplômes décernés et les sciences, 41,5 %. Ces familles de programmes représentent, dans le même ordre, le plus grand nombre de diplômes attribués au préuniversitaire, quelle que soit la région au Québec. On peut aussi observer dans la Côte-Nord que les femmes sont majoritaires dans tous les types de programmes préuniversitaires. En ce qui a trait à la formation technique, ce sont les techniques humaines qui comptent le plus de diplômes décernés, soit 32,4 %, suivies par les techniques physiques, 31,6 %. Par ailleurs, les hommes sont plus souvent diplômés en techniques physiques, alors que les femmes sont majoritairement diplômées en techniques administratives, biologiques et humaines.

Tableau 10.1

Nombre de diplômes décernés au collégial par type de formation et famille de programme, Côte-Nord, 2007-2011

	2007 ^r	2008 ^r	2009 ^r	2010 ^r	2011 ^{p1}
	n				
Côte-Nord	351	377	364	x	417
Hors programme	–	–	–	x	–
Préuniversitaire	152	149	162	166	164
Arts	x	5	x	x	x
Arts et lettres	x	10	x	x	x
Sciences	33	33	48	59	68
Sciences humaines	102	101	99	88	87
Technique	199	228	202	258	253
Techniques administratives	46	46	61	55	56
Techniques artistiques	–	–	–	10	–
Techniques biologiques	54	36	30	50	35
Techniques humaines	37	77	32	79	82
Techniques physiques	62	69	79	64	80

1. Les données de 2011 sont provisoires et incomplètes. Environ 3 000 attestations d'études collégiales (AEC) sont manquantes à l'échelle du Québec, ce qui est probablement dû à un retard de transmission des données (en période de grève étudiante) et non à une baisse réelle du nombre d'AEC.

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

11. Culture et communications

par Claude Fortier, Observatoire de la culture et des communications du Québec

Même si la population totale de la Côte-Nord est inférieure à 100 000 personnes (95 215 habitants), les données de cette région ont tout de même été pondérées par 100 000 habitants afin de faciliter la comparabilité avec les autres régions. Compte tenu de sa population, la région de la Côte-Nord compte sur son territoire un nombre notable de lieux culturels. Cette région se situe au 1^{er} rang pour le nombre de librairies (8,4 par 100 000 habitants) et de stations de radio privées et communautaires (12,7 par 100 000 habitants) et au 2^e rang pour le nombre d'institutions muséales¹ (22,1 par 100 000 habitants) et de salles de spectacles (22,1 par 100 000 habitants). On recense dans cette région sept bibliothèques publiques autonomes, 21 institutions muséales, 12 stations de radio privées et communautaires et 21 salles de spectacles. La région ne compte cependant que deux cinémas sept écrans.

Tableau 11.1

Nombre d'établissements culturels de divers types, Côte-Nord, 2010-2011

	Établissements		Ratio région/Québec	Établissements ¹ par 100 000 habitants	
				Région	Ensemble du Québec
	2010	2011	2011	2011	
	n		%	n	
Centres d'artistes	—	—	—	—	0,8
Salles de spectacles	17	21	3,4	22,1	7,8
Institutions muséales ²	21	21	4,7	22,1	5,6
Bibliothèques publiques autonomes : points de services	7	..	..	..	...
Bibliothèques publiques affiliées: points de services	..	..	..	..	...
Librairies	8	8	2,2	8,4	4,5
Cinémas et ciné-parcs	3	2	1,7	2,1	1,5
Écrans	8	7	0,9	7,4	9,7
Stations de radio privées et communautaires	13	12	7,1	12,6	2,1

1. À l'exception du nombre d'écrans par 100 000 habitants.

2. Il s'agit du nombre d'institutions muséales ayant fourni des statistiques de fréquentation à l'OCCQ en 2010.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Avec des ventes de livres de 15 \$ par habitant en 2011, la Côte-Nord et le Nord-du-Québec regroupés arrivent au dernier rang des régions, avec près de quatre fois moins de ventes que dans l'ensemble du Québec. Pour les arts de la scène, la Côte-Nord arrive au quatrième rang, derrière Montréal, Québec et Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine pour le nombre de représentations payantes par habitant, et au 7^e rang pour l'assistance par habitant. À part cette seule exception, la fréquentation pour toutes les autres activités culturelles est, dans la région de la Côte-Nord, inférieure à la moyenne québécoise.

1. Il s'agit du nombre d'institutions muséales ayant fourni des statistiques de fréquentation à l'OCCQ en 2010.

Tableau 11.2

Statistiques relatives à certaines activités culturelles, Côte-Nord, 2010-2011

	Unité	Activités culturelles	Activités culturelles par 1 000 habitants		Ratio région/Qc
		2011	2010	2011	2011
Spectacles payants en arts de la scène					
Représentations	n	248	2,6	2,6	1,5
Entrées	n	55 333	592,7	581,1	0,8
Assistance des cinémas					
Entrées	n	x	x	x	x
Fréquentation des institutions muséales					
Entrées ¹	n	116 891	1 239,3	1 227,7	0,9
Fréquentation des bibliothèques publiques autonomes					
Nombre de prêts ²	n	..	5 783,7	..	...
Ventes de livres par les librairies					
Ventes de livres neufs ³	\$	2 067 960	..	15 027,1	0,5

1. Inclut les entrées des institutions muséales des régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec.

2. Les données portent sur la population desservie.

3. Inclut les ventes des librairies des régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Concepts et définitions

Démographie

Accroissement naturel

Variation de l'effectif d'une population due au solde des naissances et des décès.

Âge médian

Âge qui sépare la population en deux groupes d'effectifs égaux.

Indice synthétique de fécondité

L'indice synthétique de fécondité correspond au nombre moyen d'enfants qu'aurait un groupe de femmes si elles connaissaient, tout au long de leur vie féconde, les niveaux de fécondité par âge d'une année ou d'une période donnée. Il se calcule en faisant la somme des taux de fécondité par âge de l'année ou de la période considérée. Cet indicateur est indépendant de la structure par âge de la population. Il est cependant sensible aux changements qui peuvent survenir dans le calendrier de la fécondité. Par exemple, un report des naissances conduit à une baisse de l'indice, même si la descendance finale des générations, mesurée à la fin de la vie féconde, n'est pas modifiée.

Solde migratoire interne

Dans une région administrative, pertes ou gains nets résultant des échanges migratoires avec les autres régions administratives au cours d'une année (synonyme de solde migratoire interrégional). Dans une MRC, pertes ou gains nets résultant des échanges migratoires avec les autres MRC, y compris celles de sa propre région administrative.

Solde migratoire interrégional

Pertes ou gains nets résultant des échanges migratoires avec les autres régions administratives au cours d'une année.

Taux d'accroissement annuel moyen

Variation annuelle moyenne de l'effectif d'une population au cours d'une période donnée rapportée à la population moyenne de la période (exprimée en pour mille).

Conditions de vie et bien-être

Mesure du faible revenu

Mesure dont le seuil représente 50 % du revenu médian québécois après impôt des familles (incluant les personnes hors famille), préalablement ajusté en fonction de la taille et de la composition de la famille à l'aide d'une échelle d'équivalence. Ainsi, une famille est considérée comme à faible revenu lorsque son revenu ajusté est inférieur à ce seuil.

Marché du travail

Chômeur

Personne disponible pour travailler qui est sans emploi et qui cherche activement un emploi.

Emploi

Ensemble des personnes résidant dans un territoire donné et ayant effectué un travail quelconque contre rémunération ou en vue d'obtenir un bénéfice ainsi que les personnes absentes de leur travail mais qui maintiennent un lien d'emploi.

Population active

Population civile de 15 ans et plus, hors institution et hors réserve, qui sont en emploi ou en chômage.

Taux d'activité

Population active exprimée en pourcentage de la population de 15 ans et plus.

Taux d'emploi

Nombre de personnes actives exprimé en pourcentage de la population de 15 ans et plus.

Taux de chômage

Nombre de chômeurs exprimé en pourcentage de la population active.

Taux de travailleurs

Nombre de travailleurs divisé par la population des 25-64 ans.

Travailleur

Particulier âgé entre 25 et 64 ans ayant des revenus d'emploi ou d'entreprise comme principale source de revenu et résidant dans un territoire donné.

Comptes économiques

Base économique

Pour classer une industrie comme base économique, on calcule le quotient de localisation. Si le quotient de localisation normalisé d'une industrie est plus grand que 0 dans une région, cette industrie sera considérée comme base économique de cette région. Les bases économiques sont en fait les activités qui expliquent la croissance ou le déclin d'un territoire. Elles permettent de mieux définir la personnalité économique particulière ou encore la structure d'un territoire. À long terme, au cours du temps, les bases économiques d'un territoire peuvent se modifier.

Produit intérieur brut

Valeur sans double compte des biens et services produits dans le territoire économique d'une région au cours d'une période donnée, sans égard au caractère étranger ou non de la propriété des facteurs de production. Le PIB aux prix de base correspond au PIB calculé aux prix du marché, moins les prélèvements fiscaux applicables aux produits, plus les subventions à la consommation.

Quotient de localisation

Le quotient de localisation est défini comme la fraction de la valeur ajoutée d'une industrie qui est produite dans une région donnée, sur la fraction du PIB du Québec produit dans la même région. Si ce rapport est supérieur à 1, cette industrie contribue proportionnellement plus au PIB de la région qu'à celui du Québec.

Revenu disponible des ménages

Somme de tous les revenus reçus par les ménages résidant dans un territoire donné moins les transferts courants versés par ceux-ci à certains secteurs institutionnels. Plus précisément, le revenu disponible se compose du revenu primaire, des transferts courants que reçoivent les ménages des non-résidents, des ISBLSM et des administrations publiques moins les transferts courants que les ménages versent aux non-résidents, aux ISBLSM (les dons), ainsi qu'aux administrations publiques comme les impôts sur le revenu et les cotisations aux régimes d'assurance sociale.

Revenu disponible des ménages par habitant

Correspond au revenu disponible des ménages d'un territoire donné divisé par la population totale.

Revenu primaire

Les revenus primaires sont les revenus qui échoient aux ménages du fait de leur participation aux processus de production, ou parce qu'elles possèdent les actifs nécessaires pour la production. Les revenus primaires se composent de la rémunération des salariés, du revenu mixte net et du revenu net de la propriété. Les revenus primaires ne comprennent pas les cotisations sociales aux régimes d'assurance sociale, ni les prestations versées à partir de ces régimes, les impôts courants sur le revenu, sur le patrimoine, etc., ni les autres transferts courants.

Rémunération des salariés

Elle se définit comme la rémunération totale, en espèces ou en nature, à verser par une entreprise à un salarié pour le travail effectué par celui-ci durant la période comptable. La rémunération des salariés est enregistrée sur la base des droits et obligations; elle est donc mesurée par la valeur de la rémunération en espèces ou en nature qu'un salarié est en droit de recevoir de la part de son employeur, pour le travail effectué au cours de la période concernée, que la rémunération soit payée à l'avance, au moment où le travail est effectué, ou après. Plus précisément, sont considérés dans la rémunération des salariés, les salaires avant retenues, les pourboires, les commissions, les primes de rendement, les honoraires des directeurs et les allocations pour vacances et congés de maladie, ainsi que le solde et les indemnités militaires.

Revenu mixte net

Il correspond au revenu que les entreprises non constituées en société tirent de la production de biens et de services. On l'appelle revenu mixte parce qu'il inclut à la fois le revenu imputé au facteur capital de la production, ainsi que le revenu imputé au facteur travail de la production (rémunération du travail effectué par le ou les propriétaires). Le revenu mixte net correspond au revenu mixte brut moins la consommation de capital fixe.

Revenu net de la propriété

Cette catégorie de revenu correspond essentiellement aux revenus de placement, lesquels comprennent les dividendes, les intérêts sur les obligations canadiennes, de même que les intérêts sur les dépôts en banque ou en société de fiducie. Les gains en capital sont exclus.

Transferts courants des administrations publiques aux ménages

Paiements tels que les prestations fiscales pour enfants et les crédits d'impôt pour enfants, les prestations d'assurance-emploi, les pensions de sécurité de la vieillesse, les prestations de bien-être social, les bourses d'études et les subventions de recherche, les prestations d'indemnisation des accidents de travail, les subventions aux peuples autochtones, les pensions versées en vertu du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec, et les allocations aux anciens combattants.

Transferts courants des non-résidents aux ménages

Pensions payées par des administrations publiques étrangères à des résidents canadiens plus les versements faits par des non-résidents à des résidents canadiens.

Transferts courants des ISBLSM aux ménages

Comprennent les transferts en argent ainsi que les transferts en nature comme les dons de nourriture, de vêtements, de couvertures et de médicaments

Transferts courants des ménages aux non-résidents

Versements par des résidents canadiens à des non-résidents et retenues d'impôt à la source versées à l'étranger.

Transferts courants aux ISBLSM

Ils consistent en des transferts en espèces reçus, régulièrement ou occasionnellement, par les ISBLSM, sous forme de cotisations, de souscriptions, de dons volontaires, etc. Ces transferts sont destinés à couvrir les coûts de la production non marchande des institutions sans but lucratif au service des ménages, ou à fournir les fonds permettant de financer les transferts courants aux ménages résidents ou non résidents, sous forme de prestations d'assistance sociale.

Transferts courants des ménages aux administrations publiques

Impôts sur le revenu, cotisations aux régimes d'assurance sociale et autres transferts courants.

Investissements et permis de bâtir

Investissements

Les investissements sont les dépenses en immobilisation relatives aux constructions nouvelles, aux améliorations importantes apportées à des constructions déjà existantes, ainsi qu'à l'achat de machines et d'équipement neufs. Ces dépenses comprennent également celles des particuliers au titre de la construction résidentielle, mais excluent l'achat de terrains, de constructions déjà existantes, de machines ou d'équipement d'occasion (à moins qu'ils n'aient été importés).

Investissements du secteur public

Il s'agit de dépenses en immobilisation des entreprises publiques et de l'administration publique, effectuées aux niveaux fédéral, provincial et local. Par ailleurs, l'administration publique provinciale inclut notamment les institutions d'enseignement et les établissements de santé et de services sociaux.

Permis de bâtir

La valeur des permis de bâtir correspond à la valeur des permis de construction émis par les municipalités de 10 000 habitants et plus, soit pour l'érection de nouveaux édifices, selon le type de construction (résidentiel, industriel, commercial, institutionnel et gouvernemental).

Nombre d'unités de logements

Il correspond au nombre de logements indépendants créés. Il ne faut pas confondre avec le nombre de structures. Par exemple, dans le cas d'un édifice à appartements comptant six logements, on fera référence à six unités de logement. Dans le cas de transformation de bâtiments en unités de logement additionnelles, on tient compte du nombre de nouvelles unités créées.

Santé

Infirmière

Détient un diplôme d'études collégiales en soins infirmiers (DEC) d'une durée de 3 ans et un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec ou est en attente de le recevoir.

Infirmières cliniciennes et praticiennes

Détiennent un baccalauréat en sciences infirmières ou un baccalauréat comportant trois certificats admissibles, dont au moins deux certificats reconnus en soins infirmiers, ou un diplôme de deuxième cycle donnant ouverture au certificat de spécialiste de l'Ordre des infirmières et des infirmiers du Québec (OIIQ) et les attestations de formation prescrites par la réglementation ainsi qu'un certificat de spécialiste de l'OIIQ. Ces infirmières doivent détenir également un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec ou être en attente de le recevoir.

Infirmière auxiliaire

Détient le diplôme d'études professionnelles (DEP) décerné pour avoir réussi le programme de formation Santé, assistance et soins infirmiers (SASI) et un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec.

Préposée aux bénéficiaires

Détient un diplôme d'études professionnelles ou une attestation d'études collégiales en assistance à la personne en établissement de santé ou autre formation appropriée.

Éducation

Formation professionnelle

La formation professionnelle, constituée de l'ensemble des programmes d'études professionnelles (sanctionnés par une AFP, un DEP ou une ASP), est régie par la Loi sur l'instruction publique, le Régime pédagogique de la formation professionnelle et l'Instruction de la formation professionnelle et est offerte aux jeunes et aux adultes. Les métiers ou professions associés à ces programmes sont d'un niveau de complexité moindre que celles associées aux programmes d'études techniques. Les programmes d'études professionnelles sont dispensés par des établissements d'enseignement secondaire (les centres de formation administrés par les commissions scolaires et établissements privés). Une formation professionnelle mène à l'exercice d'un métier spécialisé ou semi-spécialisé.

Formation technique

La formation technique, constituée de l'ensemble des programmes d'études techniques (sanctionnés par un DEC ou une AEC), est régie par la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel et le Règlement sur le Régime des études collégiales et est offerte aux jeunes et aux adultes. Les métiers ou professions associées à ces programmes sont d'un niveau de complexité plus élevé que celles associées aux programmes d'études professionnelles. Les programmes de formation technique sont dispensés par des établissements d'enseignement postsecondaire (les cégeps, les établissements privés subventionnés, les établissements privés non-subventionnés et les écoles gouvernementales). Une formation technique vise un métier ou une profession de technicienne ou technicien.

Culture et communications

Bibliothèque publique affiliée

Bibliothèque desservant une municipalité de moins de 5 000 habitants et affiliée à un centre régional de services aux bibliothèques publiques.

Centre d'artistes

Centre d'artistes en arts visuels et en arts médiatiques soutenu par le Conseil des arts et des lettres du Québec.

Institution muséale

Regroupe les musées, les centres d'exposition et les lieux d'interprétation.

Point de service d'une bibliothèque publique autonome

Antenne d'une bibliothèque publique qui dessert une municipalité de 5 000 habitants et plus ou d'une bibliothèque publique qui dessert une municipalité de moins de 5 000 habitants et qui n'est pas affiliée à un centre régional de services aux bibliothèques publiques.

Salle de spectacle

Salle ou lieu où sont présentés des spectacles payants en arts de la scène, selon l'*Enquête sur la fréquentation des spectacles* de l'Institut de la statistique du Québec.

Spectacle payant en arts de la scène

Représentation payante d'un spectacle de théâtre, de danse, de musique, de chanson ou de variétés, à l'exclusion des spectacles où le droit d'entrée prend la forme d'un passeport ou d'un macaron valide pour l'ensemble d'un festival, des spectacles privés et des spectacles amateurs.

Tableau comparatif pour les régions administratives

	PIB par habitant		Revenu disponible des ménages par habitant		Taux de chômage ¹	Taux de faible revenu des familles	Dép. en immob.	Population au 1 ^{er} juillet	
	2011 ^{ep}	Var. 11/10	2011 ^p	Var. 11/10	2012	2010	Var. 13/12	2012 ^p	TAAM ² 2006-2012
	\$/hab.	%	\$/hab.	%	%	%	%	n	pour 1000
Bas-Saint-Laurent	31 669	4,4	22 345	2,5	8,1	6,1	3,3	199 834	- 1,4
Saguenay-Lac-Saint-Jean	36 221	3,9	23 887	3,0	8,1	6,0	- 9,9	273 009	- 0,7
Capitale-Nationale	43 862	3,5	26 431	2,0	5,7	5,5	10,4	707 984	9,5
Mauricie	31 999	4,2	22 664	1,5	9,7	8,9	3,2	263 269	1,9
Estrie	32 588	3,6	23 180	2,1	8,0	8,7	- 0,9	315 487	7,8
Montréal	55 722	3,9	26 567	3,8	10,2	16,6	- 2,4	1 981 672	9,3
Outaouais	31 269	3,4	25 523	2,6	6,5	8,4	0,0	372 329	12,8
Abitibi-Témiscamingue	41 784	4,4	26 907	5,3	6,4	7,1	- 0,3	146 753	2,2
Côte-Nord	58 909	3,2	26 789	2,4	7,6	8,5	- 19,2	95 647	- 1,6
Nord-du-Québec	66 131	4,0	24 753	2,7	7,6	15,4	10,0	42 993	10,9
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	27 323	4,7	21 857	4,1	12,9	8,8	- 16,9	92 536	- 4,7
Chaudière-Appalaches	32 915	3,4	24 444	1,7	4,6	4,8	- 2,2	408 188	4,7
Laval	32 245	3,0	26 196	2,0	8,1	8,1	4,4	409 718	15,9
Lanaudière	23 959	3,2	24 934	1,9	7,9	7,5	2,6	476 941	15,8
Laurentides	30 282	3,4	26 045	1,8	6,8	7,3	10,4	563 139	13,8
Montérégie	32 879	3,4	26 598	2,2	6,5	7,5	2,5	1 470 252	10,2
Centre-du-Québec	35 613	3,3	23 219	1,7	8,3	7,8	2,4	235 005	6,6
Ensemble du Québec	39 351	3,6	25 646	2,6	7,8	9,3	0,5	8 054 756	9,0

1. La région du Nord-du-Québec est incluse dans la Côte-Nord.

2. TAAM : taux d'accroissement annuel moyen, calculé par rapport à la population moyenne de la période. Voir l'encadré de la page 5.

Tableau comparatif pour les MRC de la région de la Côte-Nord

	Revenu disponible des ménages par habitant		Taux de travailleurs de 25 à 64 ans	Taux de faible revenu des familles	Population au 1 ^{er} juillet		Accroissement naturel	Solde migratoire interne
	2011 ^p	Var. 11/10	2011 ^p	2010	2012 ^p	TAAM ¹ 2006-2012	2012 ^p	2011-2012 ²
	\$/hab.	%	%	%	n	pour 1000	n	n
Côte-Nord	26 789	2,4	75,0	8,5	95 647	- 1,6	299	- 306
La Haute-Côte-Nord	22 737	3,0	70,2	6,6	11 515	- 11,7	- 10	- 77
Manicouagan	25 669	1,1	74,5	7,7	32 086	- 5,9	51	- 152
Sept-Rivières	28 315	1,9	77,6	7,7	36 119	5,2	142	- 15
Caniapiscau	37 562	5,6	80,6	12,3	4 274	11,4	85	- 12
Minganie	28 186	7,1	75,8	9,0	6 462	1,5	22	87
Le Golfe-du-Saint-Laurent	21 843	2,4	65,6	18,9	5 191	- 11,2	9	- 137
Ensemble du Québec	25 646	2,6	73,3	9,3	8 054 756	9,0	27 900	...

Note : Pour la population et le solde migratoire interne, selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1^{er} juillet 2012. Pour l'accroissement naturel et le taux de travailleurs, selon le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2012. Pour le revenu disponible des ménages par habitant, selon le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2011. Pour le taux de faible revenu des familles, selon le découpage des MRC géographiques au 1^{er} août 2010.

1. Taux d'accroissement annuel moyen, calculé par rapport à la population moyenne de la période. Voir l'encadré de la page 5.

2. Année du 1^{er} juillet au 30 juin.

Côte-Nord

Superficie en terre ferme (2012)	236 699 km ²
Densité de population (2012)	0,4 hab./km ²
Population totale (2012 ^p)	95 647 hab.
Solde migratoire interrégional (2011-2012) ¹	–306 hab.
PIB aux prix de base (2011 ^{ep})	5 643,6 M\$
PIB par habitant (2011 ^{ep})	58 909\$/hab.
Revenu disponible des ménages par habitant (2011 ^p)	26 789\$/hab.
Emplois (2012) ²	51,2 k
Taux d'activité (2012) ²	61,0 %
Taux d'emploi (2012) ²	56,4 %
Taux de chômage (2012) ²	7,6 %
Taux de faible revenu des familles (2010)	8,5 %
Dépenses en immobilisation (2013) ³	3 487 M\$

1. Année du 1^{er} juillet au 30 juin.

2. La région du Nord-du-Québec est incluse dans la Côte-Nord.

3. Perspectives.